

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE REMY COINTREAU AU 31 MARS 2009

COMPTE DE RESULTAT

Au 31 mars, en millions d'euros.

	notes	2009	2008	2007
Chiffre d'affaires	15	714,1	817,8	785,9
Coût des produits vendus		(302,3)	(375,7)	(368,6)
Marge brute		411,8	442,1	417,3
Frais commerciaux	16	(201,7)	(210,6)	(192,5)
Frais administratifs	16	(80,7)	(83,0)	(81,1)
Autres produits et charges	16	7,6	11,1	10,1
Résultat opérationnel courant	15	137,0	159,6	153,8
Autres produits et charges opérationnels	18	14,9	(0,6)	(243,4)
Résultat opérationnel		151,9	159,0	(89,6)
Coût de l'endettement financier net		(33,1)	(40,5)	(37,2)
Autres produits et charges financiers		1,8	(5,3)	(0,1)
Résultat financier	19	(31,3)	(45,8)	(37,3)
Résultat avant impôts		120,6	113,2	(126,9)
Impôts sur les bénéfices	20	(37,5)	(28,9)	50,1
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	5	3,0	9,5	10,2
Résultat net des activités poursuivies		86,1	93,8	(66,6)
Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession	21	-	4,6	45,2
Résultat net de l'exercice		86,1	98,4	(21,4)
dont : part revenant aux intérêts minoritaires		-	-	1,6
part revenant au groupe		86,1	98,4	(23,0)
Résultat net par action - part du groupe (euros)				
de base		1,84	2,12	(0,50)
dilué		1,83	2,10	(0,50)
Résultat net par action des activités poursuivies (euros)				
de base		1,84	2,03	(1,46)
dilué		1,83	2,00	(1,46)
Nombre d'actions retenu pour le calcul				
de base	10.2	46 877 143	46 320 872	45 657 049
dilué	10.2	47 113 389	46 792 120	45 657 049

BILANS CONSOLIDES

Au 31 mars, en millions d'euros.

	notes	2009	2008	2007
Marques et autres immobilisations incorporelles	3	629,8	627,0	628,1
Immobilisations corporelles	4	197,0	180,0	171,9
Part dans les entreprises associées	5	62,1	120,3	127,2
Autres actifs financiers	6	61,1	54,1	97,5
Impôts différés	20	22,4	14,0	13,0
Actifs non courants		972,4	995,4	1 037,7
Stocks	7	961,2	861,6	841,7
Clients et autres créances d'exploitation	8	282,1	238,3	245,6
Créances d'impôt sur les résultats		6,0	1,5	30,8
Instruments financiers dérivés	14	10,8	26,1	11,1
Trésorerie et équivalents	9	89,4	37,3	20,6
Actifs destinés à être cédés	2	0,2	2,5	17,4
Actifs courants		1 349,7	1 167,3	1 167,2
Total de l'actif		2 322,1	2 162,7	2 204,9
Capital social		75,8	74,5	73,6
Prime d'émission		685,5	664,5	650,2
Actions auto-détenues		(2,3)	0,1	(0,9)
Réserves consolidées		127,9	100,4	162,3
Ecart de conversion		(0,5)	(24,6)	(8,1)
Résultat net - part du groupe		86,1	98,4	(23,0)
Capitaux propres - part du groupe		972,5	913,3	854,1
Intérêts minoritaires		(1,8)	(1,8)	(1,6)
Capitaux propres	10	970,7	911,5	852,5
Dette financière à long terme	11	592,4	322,1	403,5
Provisions pour avantages au personnel	22	18,7	20,3	22,2
Provisions pour risques et charges à long terme	12	12,4	7,5	256,2
Impôts différés	20	200,4	163,0	135,8
Passifs non courants		823,9	512,9	817,7
Dette financière à court terme et intérêts courus	11	28,9	156,1	179,2
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	452,9	307,4	310,4
Dettes d'impôt sur les résultats		32,9	6,9	11,7
Provisions pour risques et charges à court terme	12	5,9	267,8	33,3
Instruments financiers dérivés	14	6,9	0,1	0,1
Passifs courants		527,5	738,3	534,7
Total du passif et des capitaux propres		2 322,1	2 162,7	2 204,9

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Au 31 mars, en millions d'euros.

	Capital et primes	Actions auto- détenues	Réserves et résultat consolidé	Ecarts de conversion	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Au 31 mars 2006	712,3	(0,7)	205,1	2,0	918,7	(3,2)	915,5
Résultat net	-	-	(23,0)	-	(23,0)	1,6	(21,4)
Variation valeur des instruments de couverture	-	-	4,9	-	4,9	-	4,9
Ecart actuariel sur engagements de retraite	-	-	1,2	-	1,2	-	1,2
Effet d'impôt associé	-	-	(2,2)	-	(2,2)	-	(2,2)
Ecarts de conversion	-	-	-	(10,1)	(10,1)	-	(10,1)
Total des charges et produits de l'exercice	-	-	(19,1)	(10,1)	(29,2)	1,6	(27,6)
Charge liée aux plans d'options et assimilés	-	-	3,3	-	3,3	-	3,3
Augmentation de capital	11,5	-	-	-	11,5	-	11,5
Opérations sur actions auto-détenues	-	(0,2)	-	-	(0,2)	-	(0,2)
Dividendes	-	-	(50,0)	-	(50,0)	-	(50,0)
Au 31 mars 2007	723,8	(0,9)	139,3	(8,1)	854,1	(1,6)	852,5
Résultat net	-	-	98,4	-	98,4	-	98,4
Variation valeur des instruments de couverture	-	-	15,1	-	15,1	-	15,1
Ecart actuariel sur engagements de retraite	-	-	3,1	-	3,1	-	3,1
Effet d'impôt associé	-	-	(6,2)	-	(6,2)	-	(6,2)
Ecarts de conversion	-	-	-	(16,5)	(16,5)	(0,2)	(16,7)
Total des charges et produits de l'exercice	-	-	110,4	(16,5)	93,9	(0,2)	93,7
Charge liée aux plans d'options et assimilés	-	-	3,5	-	3,5	-	3,5
Augmentation de capital	15,2	-	(0,2)	-	15,0	-	15,0
Opérations sur actions auto-détenues	-	1,0	-	-	1,0	-	1,0
Dividendes	-	-	(55,2)	-	(55,2)	-	(55,2)
Variation de périmètre	-	-	1,0	-	1,0	-	1,0
Au 31 mars 2008	739,0	0,1	198,8	(24,6)	913,3	(1,8)	911,5
Résultat net	-	-	86,1	-	86,1	(0,1)	86,0
Variation valeur des instruments de couverture	-	-	(24,0)	-	(24,0)	-	(24,0)
Ecart actuariel sur engagements de retraite	-	-	2,8	-	2,8	-	2,8
Variation de valeur des titres AFS	-	-	(0,2)	-	(0,2)	-	(0,2)
Effet d'impôt associé	-	-	7,4	-	7,4	-	7,4
Ecarts de conversion	-	-	-	24,1	24,1	0,1	24,2
Total des charges et produits de l'exercice	-	-	72,1	24,1	96,2	-	96,2
Charge liée aux plans d'options et assimilés	-	-	3,6	-	3,6	-	3,6
Augmentation de capital	22,3	-	-	-	22,3	-	22,3
Opérations sur actions auto-détenues	-	(2,4)	-	-	(2,4)	-	(2,4)
Dividendes	-	-	(60,5)	-	(60,5)	-	(60,5)
Au 31 mars 2009	761,3	(2,3)	214,0	(0,5)	972,5	(1,8)	970,7

TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE

Au 31 mars, en millions d'euros

	notes	2009	2008	2007
Résultat opérationnel courant		137,0	159,6	153,8
Réintégration de la charge d'amortissement et de dépréciation des immobilisations		14,8	13,6	13,2
Réintégration de la charge sur paiement en actions		3,6	3,5	3,3
Dividendes reçus des entreprises associées	5	1,4	8,4	5,9
Résultat brut d'exploitation		156,8	185,1	176,2
Variation des stocks		(67,2)	(32,5)	(0,8)
Variation des créances clients		43,6	(10,3)	(4,9)
Variation des dettes fournisseurs		92,1	10,8	9,0
Variation des autres créances et dettes d'exploitation		(65,2)	5,8	10,6
Variation du besoin en fonds de roulement		3,3	(26,2)	13,9
Flux nets de trésorerie sur éléments opérationnels		160,1	158,9	190,1
Flux nets sur autres produits et charges opérationnels		(232,5)	(9,4)	(6,9)
Flux nets sur résultat financier		(17,6)	(37,5)	(43,6)
Flux nets sur impôts		27,9	10,5	(43,2)
Autres flux d'exploitation		(222,2)	(36,4)	(93,7)
Flux nets de trésorerie d'exploitation des activités poursuivies		(62,1)	122,5	96,4
Impact des activités cédées ou en cours de cession		-	0,6	2,1
Flux nets de trésorerie d'exploitation		(62,1)	123,1	98,5
Décassements sur acquisitions d'immobilisations	3/4	(31,5)	(27,3)	(25,8)
Décassements sur acquisitions de titres	5/6	(5,8)	-	(3,5)
Encaissements sur cessions d'immobilisations		4,5	9,4	1,2
Encaissements sur cessions de titres	6	60,4	52,5	4,3
Encaissements (décaissements) sur autres investissements	6	1,6	(1,5)	(0,2)
Flux nets de trésorerie sur investissements des activités poursuivies		29,2	33,1	(24,0)
Impact des activités cédées ou en cours de cession		(0,7)	(3,1)	156,4
Flux nets de trésorerie sur investissements		28,5	30,0	132,4
Augmentation de capital	10	0,9	8,0	11,5
Actions auto-détenues	10	(2,2)	1,0	(0,2)
Augmentation de la dette financière		136,6	82,0	141,5
Remboursement de la dette financière		(2,3)	(186,6)	(346,9)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(39,2)	(48,1)	(50,0)
Autres flux de financement		-	-	-
Flux nets de financement des activités poursuivies		93,8	(143,7)	(244,1)
Impact des activités cédées ou en cours de cession		-	-	-
Flux nets de financement		93,8	(143,7)	(244,1)
Ecarts de conversion sur la trésorerie et équivalents		(8,1)	7,3	2,2
Variation de la trésorerie et équivalents		52,1	16,7	(11,0)
Trésorerie et équivalents à l'ouverture de l'exercice	9	37,3	20,6	31,6
Trésorerie et équivalents à la clôture de l'exercice	9	89,4	37,3	20,6

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	6
2	VARIATIONS DE PERIMETRE	17
3	MARQUES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18
4	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19
5	PART DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES	20
6	AUTRES ACTIFS FINANCIERS	22
7	STOCKS	23
8	CLIENTS ET AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	23
9	TRESORERIE ET EQUIVALENTS	24
10	CAPITAUX PROPRES	24
11	DETTE FINANCIERE	28
12	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	32
13	FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	32
14	INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES DE MARCHE	33
15	INFORMATION SECTORIELLE	38
16	CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE	42
17	EFFECTIFS	43
18	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	43
19	RESULTAT FINANCIER	44
20	IMPÔTS SUR LE RESULTAT	45
21	RESULTAT NET D'IMPOT DES ACTIVITES CEDEES OU EN COURS DE CESSION	46
22	RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES	47
23	ENGAGEMENTS HORS BILAN, ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS	49
24	PARTIES LIEES	50
25	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE	51
26	LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES	52

INTRODUCTION

Rémy Cointreau est une société anonyme à conseil d'administration soumise à la législation française et notamment aux dispositions du Code de Commerce. L'action Rémy Cointreau est cotée sur Euronext Paris.

Les états financiers consolidés présentés ci-après ont été arrêtés par le conseil d'administration du 4 juin 2009 après avis du comité d'audit qui s'est réuni le 3 juin 2009. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale du 28 juillet 2009.

1 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice de référence de Rémy Cointreau est du 1^{er} avril au 31 mars. Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros.

Conformément au règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe Rémy Cointreau sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union Européenne au 31 mars 2009.

Ces principes comptables sont consultables sur le site internet de la Commission Européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Première adoption des IFRS

Les normes comptables internationales ont été appliquées avec effet rétroactif dans le bilan de transition à la date de transition (1^{er} avril 2004), à l'exception de certaines exemptions facultatives ou obligatoires prévues dans la norme IFRS 1 ("Première adoption des normes IFRS"). Le bilan de transition a fait l'objet d'une note dans le document de référence de l'exercice clos au 31 mars 2005, d'une publication séparée préalable à la publication des comptes clos au 30 septembre 2005 et d'une note dans le document de référence de l'exercice clos au 31 mars 2006.

La norme IFRS 1 prévoyait des traitements optionnels ; les choix effectués par le groupe Rémy Cointreau en ce domaine furent les suivants :

- Regroupement d'entreprises : l'exemption d'application rétrospective de la norme IFRS 3 a été retenue ;
- Valorisation des immobilisations corporelles et incorporelles : l'option d'évaluation de ces actifs à leur juste valeur à la date de transition n'a pas été retenue ;
- Avantages sociaux : les écarts actuariels différés en normes françaises à la date de transition ont été comptabilisés ;
- Conversion des comptes des filiales étrangères : les réserves de conversion relatives à la consolidation des filiales en devises étrangères ont été annulées au 1^{er} avril 2004 en contrepartie du report à nouveau ;
- Paiements fondés sur des actions : la norme IFRS 2 relative aux paiements fondés sur des actions n'est pas appliquée par le groupe Rémy Cointreau aux plans d'options d'achat ou de souscription ouverts antérieurement au 7 novembre 2002, date avant laquelle l'application est optionnelle.

Les normes IAS32/39 n'ont été mises en œuvre qu'à compter du 1^{er} avril 2005, sans retraitement de l'exercice clos au 31 mars 2005, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1. L'effet de ce changement de méthode a été comptabilisé dans les capitaux propres au 1^{er} avril 2005.

Evolution du référentiel comptable par rapport à l'exercice précédent

Aucune norme et interprétation devenue d'application obligatoire pour l'exercice clos au 31 mars 2009 n'a eu d'impact significatif sur les comptes consolidés.

Les textes ou amendements d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 ou 2010 n'ont pas donné lieu à application anticipée pour les comptes consolidés au 31 mars 2009. C'est notamment le cas de la norme IFRS 8 Segments opérationnels et de l'amendement à la norme IAS23 Coûts d'emprunt (IAS23R). L'application de IFRS 8 lors de l'exercice prochain donnera lieu à des modifications dans la présentation de l'information sectorielle. L'impact de la norme IAS23 révisée n'aura pas d'impact sur les comptes consolidés du groupe, ce dernier optant pour l'exemption dont il bénéficie concernant l'incorporation des coûts d'emprunt aux stocks.

1.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon le cadre conceptuel des normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers et dont la révision ultérieure pourrait affecter les résultats futurs. Ceci est particulièrement le cas sur les valorisations ci-dessous.

Marques :

Le groupe teste au moins une fois par an la valeur comptable des marques et des actifs associés. La méthode principale de valorisation est fondée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs. Ces derniers sont estimés sur la base de plans à moyen terme validés par le conseil d'administration. De nombreux facteurs externes peuvent impacter la réalisation effective de ces plans.

Engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi :

La valorisation de ces engagements est déterminée par l'utilisation de méthodes actuarielles impliquant des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité, etc. Compte tenu du caractère long terme de ces engagements, toute modification de ces hypothèses peut faire varier la valorisation de manière significative.

Plans d'options de souscription ou d'achat d'action :

Le calcul de la charge correspondante (IFRS 2) implique de prendre des hypothèses en matière de volatilité de l'action, taux de dividende, taux de rotation, et atteinte de critères de performance.

Instruments financiers dérivés :

La valorisation des instruments financiers dérivés détenus de manière courante par le groupe, majoritairement de nature optionnelle, est effectuée selon les méthodes en vigueur sur les marchés financiers. Il est cependant rappelé que les valorisations sont faites par rapport aux données de marché à la date de clôture. L'évolution constante des marchés financiers est susceptible de faire rapidement varier ces valeurs.

Provisions pour risques :

La comptabilisation des provisions pour risques, destinées généralement à couvrir le paiement d'indemnités dans le cas de litiges avec des tiers, implique que la direction du groupe estime le degré de probabilité associé à ce risque ainsi que l'issue des négociations, transactions ou procédures légales qui sont ou seraient entreprises avec les tiers concernés.

Ratios bancaires :

La disponibilité d'une part significative des financements du groupe est soumise au respect d'un ratio dit "ratio A" (note 10.6 et 14.7), calculé tous les semestres. L'établissement des états financiers reposant sur le principe de continuité d'exploitation, la direction du groupe est conduite à évaluer la capacité du groupe à respecter ce ratio de manière prospective.

1.2 Méthodes de consolidation

Les états financiers regroupent, par intégration globale, les filiales d'importance significative dans lesquelles Rémy Cointreau contrôle, directement ou indirectement, plus de 50% des droits de vote ou exerce un contrôle de fait, même en l'absence de tout lien en capital (entités "ad-hoc", voir également la note 1.22).

Les entités sous influence notable sont consolidées par mise en équivalence. La notion d'influence notable est présumée lorsque le groupe dispose de droits de vote compris entre 20% et 50%.

Les comptes des sociétés consolidées, établis selon les règles en vigueur dans chacun des pays concernés, sont retraités préalablement à leur consolidation pour assurer leur homogénéité avec les principes comptables du groupe.

Toutes les transactions d'importance significative entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes au groupe sont éliminés.

1.3 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes consolidés du groupe Rémy Cointreau sont présentés en euro qui est la devise fonctionnelle de la société Rémy Cointreau S.A. Les bilans des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro aux cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les comptes de résultat sont convertis aux cours de change moyens de l'exercice. Les écarts qui en résultent sont enregistrés dans les capitaux propres au poste "Ecart de conversion" jusqu'à la vente ou à la liquidation des filiales concernées.

1.4 Opérations en devises

Conformément à IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères", les transactions libellées en devises étrangères sont enregistrées dans chaque entité consolidée aux cours de change de leur monnaie fonctionnelle prévalant à la date de transaction. Le solde des actifs et passifs en devises étrangères est converti aux cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la clôture de l'exercice. Les écarts qui en résultent sont portés au résultat et affectés soit en résultat opérationnel, soit en résultat financier selon la nature des transactions sous-jacentes.

Ce traitement s'applique aussi aux transactions entre sociétés du groupe, à l'exception des transactions qualifiées de financement à long terme pour lesquelles les écarts résultant des variations des cours de change sont enregistrées en capitaux propres au poste "Ecart de conversion".

Le groupe Rémy Cointreau réalise environ 70% de son chiffre d'affaires hors de la zone euro alors que la production et les autres coûts sont majoritairement situés dans cette zone. A ce titre, le résultat opérationnel du groupe est fortement exposé aux effets des variations des cours des monnaies étrangères. A des fins de couverture de ce risque de change, le groupe utilise fréquemment des instruments financiers dérivés et plus précisément des contrats d'options et de change à terme.

Ces instruments financiers dérivés sont enregistrés au bilan pour leur valeur de marché à la clôture. Lorsqu'ils sont qualifiés de couverture au sens de la norme IAS 39, la variation de valeur des instruments est enregistrée :

- en marge brute pour la part efficace de la couverture des créances et dettes commerciales en solde à la date de clôture;
- en capitaux propres dits "recyclables" pour la part efficace de la couverture des flux de trésorerie futurs, ces montants étant "recyclés" en marge brute (pour des flux commerciaux) ou en résultat financier (pour les autres flux) au fur et à mesure de la concrétisation des flux objets de la couverture;
- en résultat financier pour la part inefficace de la couverture des flux de trésorerie futurs, incluant la variation de valeur temps des contrats d'options.

Le résultat de change effectivement réalisé pendant la période est enregistré au même niveau que les flux correspondants (donc en marge brute pour la partie concernant les flux commerciaux).

Les instruments dérivés sont également l'objet de la note **1.10.c**.

1.5 Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés à la date d'acquisition.

Conformément à IFRS 3 "Regroupement d'entreprises", les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais font l'objet de tests de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour ces tests, les écarts d'acquisitions sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie.

1.6 Immobilisations incorporelles

Cette rubrique comprend essentiellement la valeur des marques identifiées lors des acquisitions opérées par le groupe.

Les dépenses occasionnées par la création de nouvelles marques ou le développement de marques existantes et tous les frais relatifs au dépôt et à la protection juridique des marques sont systématiquement pris en charge au cours de l'exercice où ils sont encourus.

Les marques inscrites au bilan du groupe Rémy Cointreau ne font pas l'objet d'amortissement puisqu'elles sont protégées juridiquement, qu'elles permettent de générer des résultats supérieurs à ceux de produits identiques sans marque et qu'elles ont une durée de vie non limitée dans le temps.

Dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum à chaque clôture annuelle, le groupe pratique des tests de valeur de ses marques. Ces tests sont décrits à la note **1.8**.

Des droits de distribution associés à des marques ont été également constatés lors d'acquisitions opérées par le groupe. Ces droits, lorsque leur durée n'est pas limitée dans le temps, ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de valeur conjointement aux marques auxquelles ils sont associés.

Le groupe Rémy Cointreau n'immobilise aucun frais d'étude et de développement.

Pour les autres immobilisations incorporelles, les durées d'amortissement sont les suivantes :

- Droits au bail : durée du bail
- Coût d'acquisition des licences de logiciel et des frais directs de mise en place ou d'amélioration : 3 à 7 ans

1.7 Immobilisations corporelles

a) Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", les valeurs brutes des immobilisations corporelles correspondent à leur coût d'acquisition ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

La valeur des immobilisations n'incorpore aucun frais d'emprunt.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement telles que définies par la norme IAS 17 "Contrats de location" sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché, si elle est inférieure. La dette correspondante est enregistrée en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

b) Amortissement

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition sous déduction d'une éventuelle valeur résiduelle.

Le groupe Rémy Cointreau détient essentiellement des immobilisations destinées à la production qui, étant utilisées jusqu'à la fin de leur vie, n'ont aucune valeur résiduelle significative.

Les durées d'amortissement sont fondées sur les durées d'utilité estimées des différentes catégories d'immobilisations, durées pendant lesquelles il est estimé que ces immobilisations procureront des avantages économiques au groupe.

• Constructions, selon les composants	10 à 75 ans
• Alambics, fûts, cuves	35 à 50 ans
• Installations techniques, matériel et outillage	3 à 15 ans
• Matériels informatique	3 à 5 ans
• Autres immobilisations	5 à 10 ans

1.8 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs", la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et systématiquement à chaque clôture annuelle pour les actifs à durée de vie indéfinie (les marques et certains droits de distribution, voir note 1.6).

Lorsque le test de valeur révèle que la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable et que cette perte de valeur est jugée durable, une dépréciation est constatée en compte de résultat au poste "Provision pour dépréciation d'actifs".

Lors de ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Pour le groupe Rémy Cointreau, la structure des UGT est fondée sur le portefeuille de marques. Chaque marque ou groupe de marques correspond à une UGT dès lors que chacune de ces marques génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par les autres marques ou groupes de marques.

Les tests de valeur consistent à rapprocher la valeur comptable des marques et des autres actifs qui leur sont associés, de leur valeur actuelle, celle-ci s'entendant comme la plus élevée de la valeur d'usage ou de la valeur vénale diminuée des coûts de sortie éventuels.

En ce qui concerne les entités opérationnelles pour lesquelles une décision de cession est prise par le groupe, la valeur comptable des actifs concernés est ramenée à leur valeur de marché estimée nette des coûts de cession, si cette dernière est inférieure. Dans le cas où des négociations sont en cours, celle-ci est déterminée par référence à la meilleure estimation pouvant être faite, à la date de clôture, de leur issue.

La méthode principale pour estimer la valeur d'usage est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs (hors frais financiers) générés par l'utilisation de chaque marque. Les flux de trésorerie sont estimés sur la base de plans à moyen terme (5 ans) validés par le conseil d'administration. La valeur terminale est déterminée par application d'un taux de croissance à l'infini. Les taux d'actualisation sont différenciés par marque et intègrent une prime de risque propre à chaque activité.

Au 31 mars 2009, la valeur actuelle retenue pour les marques et autres actifs associés est basée sur la valeur d'usage. Les hypothèses retenues comprennent :

- des taux d'actualisation avant impôt de 9,2% à 9,4%,
- un taux de croissance à l'infini entre 1% et 2%.

Pour les taux d'actualisation retenus au 31 mars 2009, les primes de risque ont été maintenues au même niveau que l'exercice précédent. En effet, la valeur des actifs testés s'apprécie sur le long terme et il a été évalué que les niveaux constatés à la date de clôture, impactés par la crise économique et financière, n'étaient pas représentatifs. Les autres paramètres entrant dans la détermination des taux d'actualisation sont ceux prévalant sur les marchés à la date de clôture.

Lorsque des transactions récentes ont eu lieu sur des actifs similaires, les multiples constatés sont utilisés pour déterminer leur valeur vénale.

1.9 Stocks

Les stocks sont évalués conformément à la norme IAS 2 "Stocks".

Les stocks sont comptabilisés comme tels lorsque les risques et avantages ont été transférés au groupe Rémy Cointreau. L'application de ce principe, qui fait partie du cadre conceptuel des IFRS, conduit à reconnaître des stocks physiquement et juridiquement détenus par des tiers. La contrepartie de ces stocks est généralement enregistrée en dettes fournisseurs.

La majeure partie des stocks détenus par le groupe Rémy Cointreau consiste en des eaux-de-vie (cognac, brandy, rhum) et des vins (champagne) en cours de vieillissement. Ces stocks peuvent être détenus pendant des périodes allant de 3 à plus de 70 ans. Ils restent classés en actifs courants selon les usages de la profession. Leur prix de revient est calculé selon les usages de la profession dès lors qu'ils sont conformes à la norme IAS 2.

La partie de ces stocks provenant des vignobles détenus ou exploités en direct par le groupe est non significative.

Le prix de revient des stocks en cours de vieillissement n'inclut pas les frais financiers supportés pendant la période de vieillissement. Ces frais financiers sont pris en charge financière pendant la période où ils sont encourus.

La valeur des stocks en cours de vieillissement varie chaque année par l'imputation des frais de production directement engagés par le processus de vieillissement ainsi que par la constatation des phénomènes d'évaporation. Pour évaluer leur valeur de réalisation, il est tenu compte du prix de vente des produits finis qui seraient élaborés avec ces stocks.

Les stocks de produits finis sont évalués au plus bas du prix de revient, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, ou de la valeur nette de réalisation.

1.10 Actifs et passifs financiers

L'évaluation des actifs et passifs financiers est réalisée conformément à la norme IAS 39 "Instruments financiers: comptabilisation et évaluation", telle qu'approuvée par l'Union Européenne le 19 novembre 2004 et ses amendements subséquents.

a) Créances et dettes commerciales

Les créances et dettes commerciales, dont la maturité est généralement inférieure à 3 mois, sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances client font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

b) Titres de participation non consolidés

Ces titres appartiennent à la catégorie "Actifs disponibles à la vente" (AFS) définie par IAS 39 et doivent être enregistrés pour leur valeur de réalisation à la clôture, les variations de valeur étant enregistrées :

- directement en capitaux propres jusqu'à la date effective de réalisation dans le cas général;
- en provision pour dépréciation dans le résultat financier lorsque la perte de valeur est jugée irréversible.

Pour le groupe Rémy Cointreau, les titres figurant à ce poste sont des participations non stratégiques, conservées pour des raisons historiques et qui ne sont pas cotées sur un marché organisé.

c) Instruments financiers dérivés

Le groupe utilise couramment des instruments financiers dérivés dans le cadre de sa politique de couverture du risque de change et du risque de taux d'intérêt. Le groupe a mis en oeuvre les procédures et la documentation nécessaires pour justifier la mise en oeuvre d'une comptabilisation de couverture au sens de IAS 39.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les valeurs de marché sont calculées par un modèle de valorisation externe, et comparées avec celles obtenues des contreparties bancaires. Les variations de valeur des instruments dérivés sur les cours de change sont enregistrées selon les modalités précisées en note 1.4. La variation de valeur des instruments de couverture du risque de taux (principalement des achats de caps et des swaps de taux d'intérêt) est enregistrée en capitaux propres recyclables pour la variation de valeur intrinsèque des instruments qualifiés de couverture, dès lors que ces instruments optionnels sont actifs, en résultat financier pour toute variation de juste valeur résiduelle des instruments qualifiés de couverture et la variation de juste valeur des instruments non qualifiés de couverture.

Le groupe détient également des instruments dérivés portant sur des titres Rémy Cointreau (note 14.6).

d) Emprunts et dettes financières

Sur les exercices présentés dans ce document, les emprunts et dettes financières du groupe sont principalement :

- deux emprunts obligataires non convertibles, dont l'un a été remboursé en juillet 2007 ;
- des tirages sur des lignes de crédit dans le cadre d'une syndication bancaire ;
- des tirages sur des lignes de crédit confirmées et non confirmées.

De manière générale, les ressources financières sont enregistrées à leur valeur nominale, nette des frais encourus lors de leur mise en place qui sont comptabilisés en résultat financier selon un calcul actuariel (méthode du taux d'intérêt effectif), sauf pour ceux liés à la syndication bancaire qui sont amortis linéairement sur la durée du contrat.

1.11 Trésorerie et équivalents

Ce poste comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme qui sont considérés comme liquides, convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur au regard des critères prévus par IAS 7.

Les découverts bancaires sont exclus de la notion de trésorerie et sont comptabilisés en tant que dette financière à court terme.

1.12 Impôts différés

En application de la norme IAS12, le groupe constate des impôts différés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs dans les comptes consolidés et leurs valeurs fiscales dans les comptes des entités consolidées.

Le taux d'impôt utilisé est le taux d'impôt légal en vigueur à la date où la différence temporaire s'inversera, qui est généralement celui de l'exercice en cours ou celui de l'exercice suivant, lorsqu'il est certain. Les effets des changements de taux sont enregistrés dans la charge d'impôt de l'exercice au cours duquel ils sont connus.

Pour le groupe Rémy Cointreau, la principale source d'imposition différée est la différence entre la valeur des marques dans les comptes consolidés, provenant le plus souvent de l'imputation des écarts de première consolidation, et leur valeur fiscale qui est généralement nulle.

Conformément à IAS 12, il est également constaté un passif d'impôt de distribution sur la différence entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres des sociétés mises en équivalence. Dans le cas d'entités intégrées globalement, le passif d'impôt de distribution n'est constaté qu'à hauteur des distributions qui sont certaines à la date de clôture.

Les économies d'impôts résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrés en impôts différés actifs et dépréciés selon la probabilité d'utilisation.

1.13 Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", une provision est comptabilisée dès lors que le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est hautement probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas de provisions passées au titre de restructurations, la prise en compte n'a lieu que lorsque la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actuelle des dépenses attendues que la société pense nécessaire pour éteindre l'obligation. En pratique, lorsque la date attendue du dénouement de l'obligation est supérieure à 12 mois, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul actualisé dont les effets sont enregistrés en résultat financier.

1.14 Engagements de retraite et assimilés

Conformément à la législation et aux pratiques de chaque pays, Rémy Cointreau participe à des régimes d'avantages salariaux garantissant des pensions de retraite et d'autres prestations postérieures à l'emploi, à cotisations ou à prestations définies. Les actifs des régimes de retraite pré-financés sont gérés dans des fonds distincts par des gestionnaires indépendants ou des compagnies d'assurance.

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le groupe sont celles édictées par la norme IAS 19.

En application de cette norme :

- les charges liées aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges au fur et à mesure de leur paiement ;
- les engagements de chaque régime à prestations définies sont déterminés par des actuaires, selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont basés sur des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des augmentations de salaires. Ils tiennent compte de la situation économique de chaque pays. Pour les sociétés de la zone Euro, le taux d'actualisation retenu est déterminé par rapport à l'indice iBoxx pour des obligations d'une maturité proche de celle du passif évalué.

Les engagements au titre des régimes à prestations définies concernent :

- les engagements de régime de retraite à charge du groupe en Allemagne, à la Barbade et en Belgique
- les indemnités de fin de carrière et médailles du travail dues en France au titre des conventions collectives,
- les engagements afférents aux régimes de santé post emploi,
- les autres engagements de retraite complémentaire à prestations définies accordés par le groupe en France.

Dans certaines sociétés du groupe, des régimes de préretraites sont en cours, comptabilisés en indemnités de rupture de contrat de travail.

Les écarts actuariels pour les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies générés à compter du 1^{er} avril 2004 sont également imputés aux capitaux propres ("total des charges et produits reconnus directement en capitaux propres"). Les pertes et gains actuariels correspondent aux écarts d'expérience par rapport aux hypothèses, et à l'effet des changements d'hypothèses.

1.15 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net inclut les ventes de gros des produits finis correspondant aux marques de vins et spiritueux commercialisées par le groupe :

- aux sociétés de distribution constituant le réseau Maxxium, dont Rémy Cointreau détenait 25% jusqu'au 30 mars 2009,
- à des distributeurs,
- à des agents,
- à des grossistes (marché nord-américain principalement).

Ces ventes sont comptabilisées sur la base du transfert des risques et avantages au client qui est généralement la date d'expédition.

Les montants enregistrés sont hors droits et taxes et correspondent aux tarifs en vigueur avec les différents clients. Dans le cas des ventes faites à des grossistes, le chiffre d'affaires est comptabilisé net de provisions constituées au titres de remises, rabais ristournes et de différentes formes de coopération commerciale lorsqu'elles s'analysent comme une réduction du prix final payé par le client en contrepartie de la marchandise vendue.

Certains produits annexes à la commercialisation de marques de vins et spiritueux (sous-traitance, négoce de produits non alcoolisés) sont enregistrés en "Autres produits et charges" pour leur montant net dès lors qu'ils ne participent pas de l'activité principale du groupe.

1.16 Définition de certains indicateurs

a) Résultat opérationnel courant, résultat opérationnel, résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession

Le résultat opérationnel courant comprend l'ensemble des éléments relatifs aux activités du groupe à l'exception :

- Du résultat opérationnel des activités qui ont été cédées au cours de l'exercice où dont la cession fait l'objet de plans confirmés validés par le conseil d'administration. Le résultat opérationnel correspondant est reclassé dans la ligne "Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession" avec les autres éléments de résultat relatifs à ces activités.
- Des éléments dont la nature, la fréquence et le montant ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités courantes du groupe et qui affectent la comparabilité des exercices. Il s'agit notamment des provisions pour dépréciation des marques et autres éléments d'actif immobilisé enregistrées à la suite des tests de valeur (voir note 1.8), des provisions pour restructurations, des plus ou moins values de cession significatives d'éléments d'actifs autres que ceux relatifs aux activités cédées ou en cours de cession.

b) Résultat Brut d'Exploitation (EBITDA)

Cet agrégat qui est utilisé notamment dans le calcul de certains ratios, est calculé de la manière suivante : résultat opérationnel courant + réintégration de la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles de la période + réintégration de la charge liée aux plans d'options et assimilés + dividendes versés pendant la période par les entreprises associées.

c) Endettement net

Cet agrégat qui est utilisé notamment dans le calcul de certains ratios, est calculé de la manière suivante : dette financière à long terme + dette financière à court terme et intérêts courus - trésorerie et équivalents.

d) Capitaux employés

Cet agrégat est utilisé pour le calcul de la rentabilité des capitaux employés par activité et en total pour le groupe. La rentabilité des capitaux employés (ou "ROCE") est calculée en rapportant le résultat opérationnel courant de l'exercice au montant des capitaux employés à la date de clôture. Ce ratio est un des principaux indicateurs de mesure de la performance pour chaque activité.

Le montant des capitaux employés comprend :

- immobilisations incorporelles sauf marques et droits de distribution
- immobilisations corporelles
- stocks
- le poste clients et autres créances d'exploitation à l'exclusion des éléments relatifs à la TVA et aux droits d'accises
- net du poste fournisseurs et autres dettes d'exploitation à l'exclusion des éléments relatifs à la TVA et aux droits d'accises
- net des provisions pour risques et charges à l'exclusion de celles relatives aux litiges fiscaux, aux opérations cédées ou en cours de cession et à l'indemnité Maxxium.

Par ailleurs, les données comparatives sont systématiquement retraitées des éléments relatifs aux activités cédées au cours des périodes subséquentes.

1.17 Ventilation par secteur

Conformément aux dispositions de IAS1 et IAS14, le groupe Rémy Cointreau présente certains éléments de ses états financiers consolidés détaillés par "secteur" d'activité ou géographique.

a) Secteur d'activité

La ventilation de premier niveau choisie par le groupe est le secteur d'activité. Chaque activité regroupe les marques qui présentent des profils similaires en terme de processus industriel, de rentabilité, de risque. Ces regroupements sont : Cognac, Liqueurs & Spiritueux, Champagne, Marques partenaires.

La catégorie "Marques partenaires" regroupe les marques pour lesquelles le groupe n'est impliqué dans aucun processus industriel mais agit uniquement en tant que distributeur intermédiaire.

Les éléments qui ne sont pas directement attribuables à une marque ou à une catégorie sont répartis par marque ou par catégorie selon des clés analytiques faisant notamment intervenir la part de chaque marque ou de chaque catégorie dans le chiffre d'affaires en base annuelle.

Ainsi, en cas de reclassement en "Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession", certains frais communs préalablement alloués aux activités concernées sont ré-alloués aux activités poursuivies.

b) Secteur géographique

La ventilation par zone géographique constitue la ventilation de second niveau. La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique se fait selon la zone de destination des marchandises vendues. La ventilation des éléments de bilan se fait selon la zone géographique des entités qui portent ces éléments.

Le détail des zones géographiques présentées est : Europe, Amériques, Asie et autres. "Asie et autres" regroupe l'Asie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique.

1.18 Actions auto-détenues

Les actions Rémy Cointreau détenues par le groupe sont comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition.

Depuis 15 novembre 2005, et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la société Rémy Cointreau a confié à Rothschild & Cie Banque la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association Française des Entreprises d'Investissement et approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) par décision du 22 mars 2005, publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 1^{er} avril 2005.

A chaque clôture, les titres Rémy Cointreau détenus par le biais du compte de liquidité ainsi que les résultats dégagés au cours de l'exercice sur les transactions conduites par le gestionnaire du contrat sont reclassés en capitaux propres. La partie trésorerie du compte de liquidité est classée en "Autres actifs financiers".

1.19 Plans d'options de souscription, d'achat ou attribution gratuite d'actions

Conformément à IFRS 2 "Paiement fondé sur des actions", les plans accordés après le 7 novembre 2002 donnent lieu à la comptabilisation d'une charge relative à l'estimation de l'avantage accordé aux bénéficiaires des plans. La contrepartie de la charge classée en "Frais administratifs" est une augmentation des réserves.

- Pour les plans d'option : l'avantage est évalué le jour de l'attribution de chaque plan en utilisant un modèle binomial et il est réparti linéairement sur la période d'acquisition des droits (4 ans).
- Pour les plans d'actions gratuites : la valorisation est basée sur le cours de l'action au jour de l'attribution et sur l'estimation des dividendes versés pendant la période d'acquisition des droits, pondérés par l'espérance de réalisation des critères d'attribution définitifs. L'avantage est réparti linéairement sur la période d'acquisition des droits (2 ans).

1.20 Résultat par action

Le résultat par action simple est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice après déduction des actions auto-détenues, augmenté des actions correspondant aux obligations convertibles dont la conversion est certaine.

Le résultat par action dilué est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice sous déduction des actions auto-détenues et majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes au sein des différents plans d'options de souscription d'actions non encore prescrits à la date de clôture. Conformément à IAS 33, les fonds provenant de la levée théorique des options de souscription des plans sont présumés affectés dans le calcul au rachat d'actions au prix du marché.

Dans le cas où le résultat par action dilué est supérieur au résultat par action simple, le résultat par action dilué est ramené au niveau du résultat par action simple.

1.21 Activités cédées ou en cours de cession

Lorsqu'une société ou une activité a été qualifiée d'activité en cours de cession à la date de clôture selon les critères de IFRS 5, les actifs et passifs directement liés à l'opération en cours et qui seront transférés lors de la cession effective sont reclassés en "Actifs destinés à être cédés" ou "Passifs destinés à être cédés" uniquement pour l'exercice en cours.

Lorsqu'une société ou une activité qui représente une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte a été cédée au cours de la période ou classée en actifs destinés à être cédés :

- chaque ligne de la contribution au résultat de cette société ou activité pour les périodes de comparaison est reclassée dans la ligne "Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession". Un reclassement similaire est effectué dans le tableau des flux de trésorerie en utilisant les lignes : "Impact des activités cédées ou en cours de cession" au niveau des flux d'exploitation.
- chaque ligne de la contribution au résultat de cette société ou activité jusqu'à la date de cession est reclassée dans la ligne "Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession" pour la période au cours de laquelle la cession a lieu. Un reclassement similaire est effectué dans le tableau des flux de trésorerie en utilisant les lignes : "Impact des activités cédées ou en cours de cession" au niveau des flux d'exploitation.
- le résultat dégagé sur la transaction de cession, net des frais de transactions et des impôts est également enregistré dans la ligne "Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession". Dans le tableau des flux de trésorerie, on distingue, la trésorerie reçue en contrepartie de la vente nette des frais encourus sur la transaction, classés en flux sur investissements, et l'effet éventuel de la dé-consolidation de la trésorerie détenue par l'entité cédée, classé en flux de financements.

Les frais directs liés à l'opération de cession en cours qui sont engagés de manière irrévocable à la date de clôture sont enregistrés dans la ligne "Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession". Un reclassement similaire est effectué dans le tableau des flux de trésorerie en utilisant la ligne : "Impact des activités cédées ou en cours de cession", au niveau des flux sur investissements.

1.22 Consolidation des coopératives

Depuis le 1^{er} avril 2003, le groupe Rémy Cointreau consolide en intégration globale, en tant qu'entité ad-hoc, la coopérative Alliance Fine Champagne (AFC), pour le périmètre des opérations relatives à Rémy Cointreau.

Cette consolidation se traduit par la prise en compte dans le bilan consolidé des stocks que l'AFC détient en vue de les livrer à Rémy Cointreau. Ces stocks comprennent les stocks détenus chez les bouilleurs de crus dans le cadre de contrats triennaux d'approvisionnement. Les contreparties de ces stocks sont des dettes financières et fournisseurs. Les frais financiers qui en résultent sont également inclus dans le coût de l'endettement financier du groupe Rémy Cointreau.

1.23 Consolidation de la JV Maxxium

Jusqu'au 30 mars 2009, le groupe Rémy Cointreau détenait 25% de la joint-venture de distribution Maxxium BV auquel il était lié par un accord stratégique de distribution impliquant 3 autres partenaires (The Edrington Group, Beam Global Brands, Vin & Sprit).

L'accord conclu avec Maxxium prévoyait des règles spécifiques de partage du résultat de Maxxium BV entre les partenaires dont la conséquence était que le résultat et le dividende correspondant n'étaient pas répartis selon le pourcentage juridique de chaque partenaire (25%).

A chaque fin d'exercice, le résultat théorique affecté à chaque partenaire est calculé selon une formule contractuelle. Ce résultat est comparé à celui effectivement réalisé par Maxxium sur le portefeuille de produits de chaque partenaire. L'écart, positif ou négatif, dénommé "excess (short) contribution", net d'impôts, vient augmenter ou diminuer la part égalitaire revenant à chaque partenaire qui est elle-même représentative du dividende qui sera distribué à chacun.

En raison de la répartition géographique des ventes de son portefeuille de marques dans la joint-venture, Rémy Cointreau est, depuis l'exercice clos au 31 mars 2006, structurellement en situation "d'excess contribution". Une analyse économique de cet "excess contribution" conduit à en redistribuer une partie aux marques. Lors de la mise en équivalence de la joint-venture, Rémy Cointreau enregistre cette partie en résultat opérationnel courant et impôts. Le solde est maintenu en résultat des sociétés mise en équivalence ainsi que la part égalitaire du résultat.

2 VARIATIONS DE PERIMETRE

2.1 Cessions de l'exercice

Le groupe Rémy Cointreau est sorti de la joint venture Maxxium au 30 mars 2009. Les titres détenus par Rémy Cointreau (25% du capital de Maxxium), ont été cédés à Maxxium pour une valeur de 60,4 millions d'euros. Cette valeur avait été agréée avec les partenaires de Maxxium le 2 septembre 2008. Ces titres ayant une valeur de 76,4 millions d'euros au 31 mars 2008, une moins-value de cession de 16 millions d'euros a été enregistrée en « autres produits et charges opérationnels » concomitamment aux éléments relatifs à l'indemnité de sortie de l'accord de distribution qui avait été provisionnée en mars 2007 et dont le paiement final a donné lieu à une reprise de 37,0 millions d'euros (note 18).

2.2 Acquisitions de la période

Dans le cadre de la sortie de Maxxium et de la constitution de son nouveau réseau de distribution, le groupe Rémy Cointreau s'est porté acquéreur :

- De 50% de la société de distribution française Lixir en joint-venture avec William Grant's & Sons le 7 octobre 2008. Cette entité est consolidée par mise en équivalence.
- De la totalité du capital de quatre sociétés de distribution auparavant détenues par Maxxium en Belgique, au Luxembourg, en République Tchèque et en Slovaquie le 31 mars 2009.
- De 50% de la société allemande Diversa détenue en joint-venture avec le groupe Underberg le 31 mars 2009. Cette entité est consolidée par mise en équivalence.

Ces acquisitions ayant eu lieu pour la plupart en fin d'exercice, elles n'affectent pas la comparabilité du résultat par rapport aux périodes précédentes.

Le montant total de ces acquisitions s'élève à 17,6 millions d'euros dont 11,3 millions d'euros seront payés au cours de l'exercice clos au 31 mars 2010.

L'acquisition de la société Diversa s'est traduite par un écart d'acquisition non affecté de 6,8 millions d'euros enregistré en « Part dans les entreprises associées » (note 5).

2.3 Actifs et passifs destinés à être cédés

Conformément à IFRS 5, des actifs significatifs dont la cession est envisagée de façon ferme à la date de clôture sont reclassés au poste "actifs destinés à être cédés". Les passifs directement associés à ces éléments sont également reclassés au poste "passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés". Les actifs cessent d'être amortis à partir de leur date de reclassement. Les actifs reclassés sont ramenés à la valeur estimée de réalisation lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable.

Au 31 mars 2009, il n'y a plus d'actifs significatifs à ce poste.

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Stocks relatif à la marque Clés des Ducs	-	-	3,5
Ensembles immobiliers Reims	-	1,8	12,6
Site industriel Machecouls	0,2	0,2	1,3
Autres	-	0,5	-
Total actif	0,2	2,5	17,4

3 MARQUES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en millions d'euros)	Marques	Droits de distribution	Autres	Total
Valeur brute au 31 mars 2007	623,2	10,0	23,0	656,2
Acquisitions	-	-	2,7	2,7
Cessions, mises au rebut	(0,1)	-	(2,9)	(3,0)
Variations de périmètre	(0,1)	-	-	(0,1)
Autres mouvements	-	-	0,7	0,7
Ecarts de conversion	(1,4)	(0,9)	(0,2)	(2,5)
Valeur brute au 31 mars 2008	621,6	9,1	23,3	654,0
Acquisitions	-	-	3,4	3,4
Cessions, mises au rebut	-	(0,7)	(2,5)	(3,2)
Variations de périmètre	-	-	0,2	0,2
Autres mouvements	-	-	0,3	0,3
Ecarts de conversion	1,4	0,9	0,3	2,6
Valeur brute au 31 mars 2009	623,0	9,3	25,0	657,3
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2007	3,4	7,6	17,1	28,1
Dotations	-	0,1	2,4	2,5
Cessions, mises au rebut	-	-	(3,0)	(3,0)
Ecarts de conversion	-	(0,6)	-	(0,6)
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2008	3,4	7,1	16,5	27,0
Dotations	-	-	2,5	2,5
Cessions, mises au rebut	-	(0,2)	(2,5)	(2,7)
Ecarts de conversion	-	0,5	0,2	0,7
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2009	3,4	7,4	16,7	27,5
Valeur nette au 31 mars 2007	619,8	2,4	5,9	628,1
Valeur nette au 31 mars 2008	618,2	2,0	6,8	627,0
Valeur nette au 31 mars 2009	619,6	1,9	8,3	629,8

La rubrique "Autres" comprend principalement des licences de logiciels et des droits au bail.

La ligne variation de périmètre comprend l'impact de l'acquisition des sociétés de Maxxium en Belgique, au Luxembourg, en République Tchèque et en Slovaquie.

Les marques et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinies ont fait l'objet d'un test annuel de perte de valeur selon la méthode et les hypothèses décrites à la note 1.8. Compte tenu des prévisions et des paramètres financiers pris en compte pour ces tests, une baisse de 0,5 points du taux d'actualisation ou du

taux de croissance à l'infini n'entraînerait pas de dépréciation pour aucune des marques et autres immobilisations incorporelles détenues par le groupe.

4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Autres	En cours	Total
Valeur brute au 31 mars 2007	37,0	91,1	162,1	6,5	296,7
Acquisitions	-	0,5	10,1	13,9	24,5
Cessions, mises au rebut	(0,8)	(1,7)	(12,9)	-	(15,4)
Reclassement en actifs destinés à être cédés	-	-	(4,1)	-	(4,1)
Variations de périmètre	0,3	(0,4)	0,2	-	0,1
Autres mouvements	-	1,9	10,2	(10,1)	2,0
Ecart de conversion	(0,1)	(1,1)	(2,0)	-	(3,2)
Valeur brute au 31 mars 2008	36,4	90,3	163,6	10,3	300,6
Acquisitions	-	1,3	3,0	23,8	28,1
Cessions, mises au rebut	(0,3)	(0,2)	(3,2)	(0,1)	(3,8)
Variations de périmètre	-	-	0,2	-	0,2
Autres mouvements	1,8	12,8	16,3	(31,4)	(0,5)
Ecart de conversion	0,1	1,2	2,4	-	3,7
Valeur brute au 31 mars 2009	38,0	105,4	182,3	2,6	328,3
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2007	1,4	33,4	90,0	-	124,8
Dotations	0,1	2,3	8,6	-	11,0
Cessions, mises au rebut	(0,3)	(0,8)	(11,2)	-	(12,3)
Reclassement en actifs destinés à être cédés	-	-	(3,1)	-	(3,1)
Variations de périmètre	0,2	(0,2)	0,2	-	0,2
Autres mouvements	-	0,1	1,3	-	1,4
Ecart de conversion	-	(0,2)	(1,2)	-	(1,4)
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2008	1,4	34,6	84,6	-	120,6
Dotations	0,1	2,6	9,6	-	12,3
Cessions, mises au rebut	-	(0,2)	(2,9)	-	(3,1)
Autres mouvements	-	-	(0,1)	-	(0,1)
Ecart de conversion	-	0,2	1,4	-	1,6
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2009	1,5	37,2	92,6	-	131,3
Valeur nette au 31 mars 2007	35,6	57,7	72,1	6,5	171,9
Valeur nette au 31 mars 2008	35,0	55,7	79,0	10,3	180,0
Valeur nette au 31 mars 2009	36,5	68,2	89,7	2,6	197,0

Pour l'exercice clos au 31 mars 2009, les acquisitions de 28,1 millions d'euros correspondent principalement à des investissements industriels sur les différents sites de production du groupe (Cognac, Angers, Reims, la Barbade).

La ligne variation de périmètre comprend l'impact de l'acquisition des sociétés de Maxxium en Belgique, au Luxembourg, en République Tchèque et en Slovaquie.

Les montants reclassés en actifs destinés à être cédés sont commentés en note 2.2.

Ces immobilisations sont libres de tout nantissement.

5 PART DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

La part dans les entreprises associées représente des participations dans des sociétés répondant au principe décrit dans la note 1.2.

(en millions d'euros)	Maxxium	Dynasty	Lixir	Diversa	Total
Au 31 mars 2007	80,9	46,3	-	-	127,2
Dividendes versés ⁽¹⁾	(6,9)	(1,5)	-	-	(8,4)
Résultat de la période	6,1	3,4	-	-	9,5
Écarts de conversion	(3,7)	(4,3)	-	-	(8,0)
Au 31 mars 2008	76,4	43,9	-	-	120,3
Dividendes versés	-	(1,4)	-	-	(1,4)
Résultat de la période	-	2,3	0,7	-	3,0
Variation de périmètre	(80,4)	-	0,6	7,2	(72,6)
Écarts de conversion	4,0	8,8	-	-	12,8
Au 31 mars 2009	-	53,6	1,3	7,2	62,1

⁽¹⁾ Pour Maxxium, dividende prélevé sur la prime d'apport.

5.1 Maxxium

5.1.1 Descriptif général

Le joint-venture de distribution Maxxium B.V. a été créé le 1^{er} août 1999 par un accord stratégique de distribution conclu entre Rémy Cointreau S.A., The Edrington Group et Beam Global Brands. La société suédoise Vin & Sprit, propriétaire de la marque Vodka Absolut, a rejoint Maxxium B.V. en mai 2001. Depuis cette date, Rémy Cointreau détenait 25% du capital de Maxxium B.V.

Le joint-venture, qui regroupe environ 40 sociétés de distribution, a son siège en Hollande. Il assurait la distribution du portefeuille de marques de Rémy Cointreau dans le monde entier à l'exception principalement des Etats-Unis, des Caraïbes et de certains pays d'Europe de l'est.

En juillet 2005, Fortune Brands, actionnaire de Beam Global Brands a acheté au groupe Pernod Ricard un ensemble de marques qu'il détenait depuis son acquisition du groupe Allied Domecq. L'accord de distribution a fait l'objet d'un avenant afin d'inclure la distribution de certaines de ces marques au sein du joint-venture.

A l'automne 2006, le gouvernement suédois a annoncé son intention de privatiser la société Vin & Sprit.

Le 23 novembre 2006, Rémy Cointreau a notifié sa décision de dénoncer, à effet du 30 mars 2009, l'Accord Global de Distribution avec Maxxium. Les conséquences de cet événement sont décrites à la note 5.1.2.

Le 31 mars 2008, le groupe Pernod Ricard a annoncé l'acquisition de la société Vin & Sprit.

Les relations entre Maxxium B.V. et ses partenaires sont à la fois des relations de distributeur à fournisseur et des relations d'actionnaires. Le chiffre d'affaires réalisé par Rémy Cointreau vers les sociétés de distribution détenues par Maxxium ou vers des clients gérés par ces dernières représente 48,3% du chiffre d'affaires total pour l'exercice clos au 31 mars 2009 (2008 : 50,0% ; 2007 : 46,1%).

Les modalités de partage du résultat de Maxxium B.V. et ses partenaires sont décrites à la note 1.23.

Les impacts financiers des transactions récurrentes entre Maxxium B.V. et Rémy Cointreau sont décrits dans la note 24. concernant les parties liées.

5.1.2 Sortie de Maxxium

Rémy Cointreau SA. a notifié le 23 novembre 2006, au nom et pour le compte des différentes sociétés du groupe Rémy Cointreau parties à l'Umbrella Agreement (Accord Global de Distribution) signé avec Maxxium Worldwide BV le 31 mai 2001, la résiliation de cet accord exclusif de distribution avec effet au 30 mars 2009.

Du fait de la résiliation, la participation du groupe Rémy Cointreau dans le capital de Maxxium pouvait prendre fin à tout moment à l'initiative du groupe Rémy Cointreau ou bien, à compter du 31 mars 2009, à celle des trois autres partenaires.

Conformément aux termes de l'Umbrella Agreement, le groupe Rémy Cointreau devait verser à Maxxium, au plus tard le 30 mars 2009, une indemnité représentant trois fois 15% du montant des ventes de produits du groupe Rémy Cointreau facturées par le réseau de distribution Maxxium au cours de l'exercice clos au 31 mars 2008.

Cette indemnité avait été provisionnée dans les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2007 et s'élevait à cette date à 240,9 millions d'euros. Lors de l'exercice clos au 31 mars 2008, l'indemnité a fait l'objet d'une désactualisation la portant à 250,4 millions d'euros.

Le 2 septembre 2008, le groupe a signé un accord fixant les conditions de sa sortie de Maxxium BV. L'indemnité de résiliation de l'accord de distribution a été fixée à 224,0 millions d'euros payée le 26 mars 2009 et la valeur de rachat des titres à 60,4 millions d'euros, encaissée le 27 mars 2009. Les conséquences comptables de cet accord, soit une reprise de provision de 37,0 millions d'euros et une provision pour dépréciation des titres de 16,0 millions d'euros sont enregistrés au poste « Autres produits et charges opérationnels » (note 18).

Sur l'exercice clos au 31 mars 2009, l'impact de l'actualisation sur l'indemnité de résiliation s'élève à 10,6 millions d'euros comptabilisé au poste « Autres produits et charges financiers » (note 19) .

5.2 Dynasty

Le groupe Dynasty Fine Wines Limited, coté à la bourse de Hong Kong, produit et commercialise différentes gammes de vins sur le marché chinois où il détient une position de premier plan. Sa relation avec le groupe Rémy Cointreau date de la création du joint-venture avec la municipalité de Tianjin (RPC) en 1980.

Au 31 mars 2009, Rémy Cointreau détenait 336,5 millions de titres du groupe Dynasty, soit 27,03%. A cette date, la cotation de l'action était de 1,30 HKD (2008 : 1,69 ; 2007 : 3,32 HKD).

Il n'y a aucune transaction commerciale entre le groupe Rémy Cointreau et le groupe Dynasty. La relation est donc essentiellement financière.

L'exercice social du groupe Dynasty se termine au 31 décembre. Les informations financières sur le groupe Dynasty sont disponibles à l'adresse suivante : www.dynasty-wines.com. Pour la mise en équivalence, les données sont retraitées pour tenir compte de la période de référence de Rémy Cointreau (exercice clos au 31 mars).

5.3 Lixir

Le 7 octobre 2008 le groupe Rémy Cointreau a acquis 50% de la société de distribution française Lixir auprès de Wiliam Grant & Sons Investments Ltd pour 0,5 millions d'euros.

Au 31 mars 2009 le chiffre d'affaires de Lixir s'élève à 192.1 M€, dont 55,9 millions d'euros relatifs aux marques du groupe Rémy Cointreau.

5.4 Diversa

Le groupe a pris une participation de 50% dans la société Diversa GmbH le 31 mars 2009 pour constituer une coentreprise de distribution en Allemagne avec le groupe Underberg. Cette société a démarré son activité le 1^{er} avril 2009.

6 AUTRES ACTIFS FINANCIERS

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Titres de participations non consolidées	4,8	5,4	5,3
Titres CEDC	-	-	46,0
Pré-paiements sur régimes de retraite et assimilés	0,4	0,3	0,5
Prêt vendeur	52,8	43,6	41,7
Prêts à des participations non consolidées	1,0	1,1	1,0
Compte de liquidité hors actions Rémy Cointreau	1,1	2,7	2,2
Autres	1,0	1,0	0,8
Total	61,1	54,1	97,5

6.1 Titres de participation non consolidées

(en millions d'euros)	% détenu	2009	% détenu	2008	% détenu	2007
Dettling & Marmot (Suisse)	25,0%	1,0	25,0%	1,0	25,0%	1,0
Ducs de Gascogne S.A. (France)	30,1%	1,1	30,1%	1,1	30,1%	1,1
Tianjin Dvpt Holding Ltd (RPC)	0,2%	0,3	0,2%	0,6	0,2%	0,6
Balchoa-Vinhos de Portugal (Portugal)	0,8%	0,5	-	-	-	-
Caves Allianca S.A. (Portugal)	-	-	5,4%	0,8	5,4%	0,8
REVICO (France)	5,0%	0,4	5,0%	0,4	5,0%	0,3
TRANSMED (France)	9,6%	0,0	9,6%	0,0	9,6%	0,0
Destilarias de Vilafranca S.A. (en cours de liquidation)	100,0%	1,5	100,0%	1,5	100,0%	1,5
Total		4,8		5,4		5,3

6.2 Titres CEDC

Lors de la cession des activités polonaises à CEDC le 17 août 2005, le groupe Rémy Cointreau avait reçu initialement 1 691 419 titres CEDC, devenus 2 537 129 suite à une division du titre en juin 2006. Ils étaient revalorisés au cours de bourse à chaque clôture. L'écart était enregistré en "autres produits et charges financiers".

Au 31 mars 2007, il restait 2 103 383 titres qui ont été cédés entre le 1^{er} avril 2007 et le 25 mai 2007. Le résultat de ces opérations a été enregistré en "autres produits et charges financiers" (note 19.2).

6.3 Prêt vendeur

Lors de la cession du pôle Lucas Bols le 11 avril 2006, le groupe Rémy Cointreau a octroyé un prêt vendeur de 50 millions d'euros d'une durée maximale de 7 ans (échéance 11 avril 2013) portant intérêts à 3,5%. Les intérêts sont capitalisés.

Ce prêt a été enregistré net d'une option de remboursement anticipé au gré de l'acquéreur de 10 millions d'euros prévue par le contrat si le remboursement intervenait avant le 11 avril 2009.

Le 6 février 2009, la société Lucas Bols BV, bénéficiaire de ce prêt a notifié à Rémy Cointreau son intention de ne pas exercer l'option de remboursement anticipé. En conséquence et selon les termes du contrat, l'option de remboursement anticipé est portée à 5 millions d'euros et les intérêts sont rétroactivement recalculés à 4,5%, ceci sous réserve d'un remboursement avant le 11 avril 2010. En cas de non-remboursement à cette date, l'option de remboursement anticipé sera portée à 2,5 millions d'euros et les intérêts sont rétroactivement recalculés à 5,5%, ceci sous réserve d'un remboursement avant le 11 avril 2011. Au-delà et jusqu'à l'échéance normale, l'option de remboursement anticipée est réduite à 0 et les intérêts sont recalculés pour chaque période sur la base de l' EURIBOR 3 mois plus une marge de 3,04.

Le prêt est comptabilisé pour la valeur actuelle des flux que Rémy Cointreau percevrait en cas de remboursement avant le 11 avril 2010 selon les termes du contrat.

6.4 Compte de liquidité

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2006, Rémy Cointreau a souscrit auprès d'un intermédiaire financier un compte de liquidité (note 1.18). Ce type de contrat ne respecte pas les critères permettant l'enregistrement en "Trésorerie et équivalents". D'autre part, le solde du compte correspondant à la valorisation des actions Rémy Cointreau détenues dans le cadre du contrat est reclassé en déduction des capitaux propres consolidés en tant qu'actions auto-détenues (note 10.1.2).

7 STOCKS

7.1 Détail par type

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Marchandises et produits finis	117,4	89,1	89,8
Matières premières	97,0	81,9	71,4
Vins et eaux-de-vie en cours de vieillissement	745,0	690,8	677,0
Autres encours	4,3	4,3	6,9
Valeur brute	963,7	866,1	845,1
Provision pour dépréciation	(2,5)	(4,5)	(3,4)
Valeur nette	961,2	861,6	841,7

7.2 Analyse de la variation

(en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Solde au 31 mars 2007	845,1	(3,4)	841,7
Mouvement	32,5	(1,2)	31,3
Variation de périmètre	0,5	(0,1)	0,4
Ecart de conversion	(12,0)	0,2	(11,8)
Solde au 31 mars 2008	866,1	(4,5)	861,6
Mouvement	73,5	2,5	76,0
Variation de périmètre	6,7	(0,2)	6,5
Ecart de conversion	17,5	(0,4)	17,1
Solde au 31 mars 2009	963,7	(2,5)	961,2

Pour l'exercice clos au 31 mars 2009, les montants présentés en "Variation de périmètre" comprennent les stocks détenus par les quatre entités rachetées à Maxxium le 31 mars 2009 (note 2).

8 CLIENTS ET AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Créances clients	154,9	169,4	175,3
Créances fiscales et sociales (hors impôts sur le résultat)	70,5	20,9	18,7
Charges diverses payées d'avance	8,4	10,4	8,7
Avances versées	9,5	10,1	12,5
Créances sur cession d'actifs	7,7	5,4	2,7
Autres créances	31,1	22,1	27,7
Total	282,1	238,3	245,6
dont provision pour créances douteuses	(4,7)	(5,3)	(4,1)

La provision pour créances douteuses est identifiée au cas par cas et évaluée dès lors que le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable de la créance concernée.

Le poste « Créances fiscales et sociales (hors impôts sur le résultat) » comprend une créance de TVA de 42,8 millions d'euros relative au paiement de l'indemnité de sortie de Maxxium. Cette créance est la contrepartie de la dette décrite en note 13.

Au 31 mars 2009, la valeur des créances clients en fonction de leur échéance s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Total	Non échues		Echues	
		Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois
Valeur brute des créances	159,6	122,9	2,4	27,8	6,5
Provision pour dépréciation	(4,7)	(0,1)	-	(0,3)	(4,3)
Valeur nette des créances	154,9	122,8	2,4	27,5	2,2

9 TRESORERIE ET EQUIVALENTS

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Dépôts court terme	66,1	0,1	0,1
Comptes courant d'associés	1,9	1,2	1,1
Banque	21,4	36,0	19,4
Total	89,4	37,3	20,6

Au cours du mois de mars 2009, dans le contexte des décaissements à effectuer dans le cadre de la sortie de Maxxium et d'un marché tendu, le groupe a jugé prudent de tirer sur ses lignes disponibles au-delà de ses besoins. Un excédent temporaire de 66,0 millions d'euros a été placé à très courte échéance sous forme de dépôts court terme.

10 CAPITAUX PROPRES

10.1 Capital social, primes d'émission et actions auto-détenues

	Nombre d'actions	Actions auto-détenues	Total nombre d'actions	Capital Social	Primes d'émission	Action auto-détenues
Au 31 mars 2007	45 999 802	(25 000)	45 974 802	73,6	650,2	(0,9)
Levées d'options	328 252	-	328 252	0,5	7,5	-
Paiement partiel du dividende en actions	142 739	-	142 739	0,2	6,8	-
Attribution du plan d'actions gratuites 2005	88 000	-	88 000	0,2	-	-
Variation du compte de liquidité	-	25 000	25 000	-	-	1,3
Autres actions auto-détenues	-	(4 705)	(4 705)	-	-	(0,1)
Plus-value nette sur opérations du compte de liquidité	-	-	-	-	-	(0,2)
Au 31 mars 2008	46 558 793	(4 705)	46 554 088	74,5	664,5	0,1
Levées d'options	47 908	-	47 908	0,1	0,8	-
Paiement partiel du dividende en actions	673 843	-	673 843	1,1	20,2	-
Attribution du plan d'actions gratuites 2006	89 500	-	89 500	0,1	-	-
Variation du compte de liquidité	-	(86 000)	(86 000)	-	-	(1,8)
Autres actions auto-détenues	-	(12 500)	(12 500)	-	-	(0,3)
Reclassement en réserves consolidées	-	-	-	-	-	(0,3)
Au 31 mars 2009	47 370 044	(103 205)	47 266 839	75,8	685,5	(2,3)

10.1.1 Capital social et primes d'émission

Le capital social au 31 mars 2009 est composé de 47 370 044 actions d'une valeur nominale de 1,60 euros.

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2009, 47 908 actions ont été émises dans le cadre des options de souscription d'actions accordées à certains membres du personnel.

Le 8 octobre 2007, Rémy Cointreau a émis 673 843 actions suite à l'option offerte aux actionnaires du paiement partiel du dividende en actions.

Le 20 novembre 2008, 89 500 actions ont été émises par prélèvement sur les réserves disponibles suite à l'attribution effective du plan d'actions gratuites 2006.

10.1.2 Actions auto-détenues

Au 31 mars 2009, 86 000 actions Rémy Cointreau figuraient au crédit du compte de liquidité mis en oeuvre depuis novembre 2005 (note 1.18). Le résultat net d'impôt réalisé sur les titres par le gestionnaire du compte de liquidité pendant l'exercice clos au 31 mars 2009, soit 0,1 millions d'euros, est reclassé au poste réserves consolidées.

Au 31 mars 2008, il restait 4 705 actions à affecter aux levées du plan d'option d'achat d'action n°12. Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2009, Rémy Cointreau a exercé sa faculté de rachat sur 33 000 actions dans le cadre du contrat de vente à réméré conclu le 24 mars 2005 en vue de couvrir les plans d'option d'achat d'action n°12 et 13. 12 500 actions ont été affectées aux levées du plan n°12 et 8 000 à celles du plan n°13. Rémy Cointreau détenait donc un solde de 17 205 actions au 31 mars 2009 qui seront affectées aux levées de l'exercice prochain.

Au 31 mars 2009, Rémy Cointreau dispose encore d'une faculté de rachat de 213 503 titres dans le cadre du contrat de vente à réméré mentionné ci-dessus (194 000 actions à 27,67€ par action et 19 503 actions à 28,07€) et d'une option d'achat pour 224 497 titres (prix d'option 28,07€ par action) la totalité ayant pour finalité la couverture de plans d'options d'achat d'actions n°12 et 13).

10.2 Nombre d'actions retenues dans le calcul du résultat par action

Les principes de calcul du résultat par action sont décrits en note 1.20.

10.3 Plans d'options et assimilés

	2009	2008	2007
Nombre moyen d'actions simple:			
Nombre moyen d'actions	46 980 348	46 325 577	45 682 049
Nombre d'actions auto-détenues	(103 205)	(4 705)	(25 000)
Total pris en compte pour le résultat par action simple	46 877 143	46 320 872	45 657 049
Nombre moyen d'actions dilué:			
Nombre moyen d'actions simple	46 877 143	46 320 872	45 657 049
Effet de dilution des stock options ^{(1) (2)}	236 246	471 248	-
Total pris en compte pour le résultat par action dilué	47 113 389	46 792 120	45 657 049

(1) Le cours de l'action Rémy Cointreau pris en référence pour le calcul des actions potentielles futures sur levées d'option est de 31,05 € pour 2009, 49,06€ pour 2008 et 43,89 € pour 2007

(2) Pour mars 2007, l'effet de dilution des levées d'options n'est pas pris en compte en raison du résultat net négatif constaté au titre de l'exercice clos au 31 mars 2007.

10.3.1 Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

Ces plans ont été attribués dans le cadre des autorisations données par les assemblée générales extraordinaires des actionnaires du 26 août 1998 (plans 7,8,9), 24 août 2000 (plans 10,11), 21 septembre 2001 (plan 11,12), 7 septembre 2004 (plan 13).

Date de début d'exercice	Plan n°	Durée	Type (1)	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice en euros	Options caduques	Options exercées au 31 mars 2008	Options exercées au cours de l'exercice	Cours moyen d'exercice	Options en vie au 31 mars 2009
28 avril 1999	7	10 ans	S	289 300	12,2	4 700	259 325	22 013	19,68	3 262
7 décembre 1999	8	10 ans	S	499 100	16,36	3 400	452 717	11 635	25,32	31 348
30 mai 2000	9	10 ans	S	131 280	18,85	-	113 740	-	-	17 540
1 mars 2003	10	8 ans	S	1 016 600	27,1	34 000	749 810	9 000	30,02	223 790
8 mars 2006	11	6 ans	S	659 500	25,00	8 500	456 867	5 260	30,96	188 873
16 septembre 2007	12	6 ans	A	287 000	27,67	27 000	70 295	12 500	38,50	177 205
24 décembre 2008	13	6 ans	A	262 000	28,07	35 000	-	8 000	29,77	219 000
Total				3 144 780		112 600	2 102 754	68 408	27,48	861 018

⁽¹⁾ S = Souscription, A = Achat

Pour l'ensemble des plans, une option correspond à une action attribuée.

10.3.2 Attributions gratuites

Date d'attribution (1)	Plan n°	Période d'acquisition	Durée minimale de conservation	Actions attribuées à l'origine	Valeur de l'action à la date d'attribution	Attributions caduques	Actions attribuées à l'issue de la période d'acquisition	Attributions en vie au 31 mars 2009
12 octobre 2006	2006	2 ans	2 ans	97 000	40,41	7 500	89 500	-
20 novembre 2007	2007	2 ans	2 ans	91 100	50,47	2 000	n/a	89 100
20 novembre 2008	2008	2 ans	2 ans	89 900	24,89	-	n/a	89 900
Total				278 000		9 500	89 500	179 000

⁽¹⁾ la date d'attribution correspond à la date du conseil d'administration ayant décidé l'attribution de ces plans

Pour ces trois plans, le conseil d'administration a établi les conditions d'acquisition suivantes :

- 60% des actions sont attribuées sur condition de présence à l'issue de la période d'acquisition.
- 40% des actions sont attribuées sur condition de présence à l'issue de la période d'acquisition et atteinte de critères de performance du groupe mesurés au terme de l'exercice précédant l'issue de la période d'acquisition. Ces critères concernent le ratio résultat opérationnel courant sur chiffre d'affaires et retour sur capitaux employés mesurés à cours de change et périmètres constants.

Les plans 2006 et 2007 ont été attribués dans le cadre d'une autorisation donnée par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 28 juillet 2005. Pour le plan 2008, l'autorisation a été accordée par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 16 septembre 2008.

Les actions attribuées à l'issue de la période d'acquisition du plan 2006 ont donné lieu à la création de 89 500 nouvelles actions par prélèvement sur les réserves. Ce plan a été attribué en totalité (sauf 7 500 actions devenus caduques suite au départ des bénéficiaires), les conditions de performances, basées sur les résultats de l'exercice clos au 31 mars 2008, ayant été remplies.

10.3.3 Calcul de la charge de l'exercice

En application de IFRS 2, une charge représentative de l'avantage accordé aux bénéficiaires de ces plans est enregistrée en résultat opérationnel. Seuls les plans octroyés postérieurement au 7 novembre 2002 sont pris en compte.

Pour chaque plan, on détermine la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite. La charge est déterminée en multipliant ces valeurs unitaires par l'estimation du nombre d'options ou d'actions gratuites qui seront attribuées. Elle est répartie linéairement sur la durée d'acquisition des droits courant à partir de la date du conseil ayant décidé de chaque plan (4 ans pour les plans 12 et 13, 2 ans pour les attributions gratuites).

Les hypothèses de valorisation et les valeurs qui en résultent sont les suivants pour les plans entrant dans le calcul de la charge pour l'exercice clos au 31 mars 2009 :

	Plan 13	Plan 2006 ⁽²⁾	Plan 2007 ⁽²⁾	Plan 2008 ⁽²⁾
Volatilité ⁽¹⁾	28%	-	-	-
Taux de dividende	3,6%	-	-	-
Taux sans risque	3,6%	-	-	-
Taux de rotation	3,4%	7,7%	5,0%	8,0%
Valeur unitaire de l'option	8,00 €	37,91 €	37,20 €	20,51 €

⁽¹⁾ hypothèses basées sur l'historique

⁽²⁾ les plans 2006, 2007, 2008 sont des plans d'actions gratuites, la valorisation tient compte d'hypothèses sur l'espérance de réalisation des critères d'attribution définitifs.

Pour l'exercice clos au 31 mars 2009, la charge est de 3,6 millions d'euros (2008 : 3,5 millions d'euros ; 2007 : 3,3 millions d'euros).

10.4 Dividendes

Le 8 octobre 2008, Rémy Cointreau S.A. a procédé au paiement d'un dividende global de 1,30 euro par action au titre de l'exercice clos au 31 mars 2008 soit 60,5 millions d'euros payables sur option de chaque actionnaire dans les conditions suivantes :

- soit paiement intégral en numéraire de 1,30 euro par action;
- soit paiement en action à hauteur de 50% du dividende, représentant 0,65 € par action, le solde du dividende soit 0,65 € étant versé en numéraire.

Ainsi, la partie payée en numéraire s'est élevée à 39,2 millions d'euros et celle en actions à 21,3 millions d'euros correspondant à l'émission de 673 843 actions au prix de 31,61 euros.

Le dividende qui sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires du 28 juillet 2009 au titre de l'exercice clos au 31 mars 2009 est de 1,30 euro par action soit un montant total de 61,6 millions d'euros avant effet des actions auto-détenues. Il sera proposé aux actionnaires une option permettant que la moitié du dividende, soit 0,65 euro par action, soit payé en actions.

10.5 Intérêts minoritaires

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Intérêts des minoritaires de Mount Gay Distilleries	0,9	0,7	0,8
Autres entités liées à Takirra Invest Corp	(2,7)	(2,5)	(2,4)
Total	(1,8)	(1,8)	(1,6)

10.6 Gestion du capital et structure financière

La gestion du capital fait partie intégrante de l'optimisation de la structure financière du Groupe. En la matière, Rémy Cointreau tient compte des caractéristiques propres à son activité et aux objectifs stratégiques qu'il s'est assignés. Ceux-ci requièrent un niveau élevé de capitaux employés, principalement à travers les stocks d'eaux de vie et de vins en cours de vieillissement. Ceux-ci représentent une garantie unique pour l'avenir de ses marques et leur potentiel de création de valeur pour ses actionnaires.

Depuis plusieurs années, le groupe poursuit avec détermination une politique de réduction de son endettement afin de maximiser les ressources disponibles pour le développement de ses marques. Ceci l'a conduit à céder ses actifs non stratégiques et à retenir de nouveaux indicateurs de performance tels que le retour sur capitaux employés et la capacité de génération de cash des différentes activités. Un autre indicateur clé est le "ratio A" (Endettement net moyen/EBITDA) (notes 11.7 et 14.7) dont le respect conditionne la disponibilité de certaines ressources financières du groupe. Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2009, l'exploitation des activités poursuivies a généré des flux (net d'investissements) de 132,9 millions d'euros, en hausse de 29% par rapport à l'exercice précédent. La dette nette a augmenté en raison de l'impact de la sortie de Maxxium, cependant le ratio dette financière nette sur capitaux propres est resté proche du niveau de l'exercice précédent (0,55 versus 0,49 – 2007 : 0,66). Le ratio A s'est établi à 2,99, largement inférieur à la limite de 3,50 posée par les conditions du contrat de crédit syndiqué.

11 DETTE FINANCIERE

11.1 Dette financière nette

(en millions d'euros)	2009			2008			2007		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Dette financière brute	592,4	28,9	621,3	322,1	156,1	478,2	403,5	179,2	582,7
Trésorerie et équivalents	-	(89,4)	(89,4)	-	(37,3)	(37,3)	-	(20,6)	(20,6)
Dette financière nette	592,4	(60,5)	531,9	322,1	118,8	440,9	403,5	158,6	562,1

11.2 Dette financière brute par nature

(en millions d'euros)	2009			2008			2007		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Emprunts obligataires	191,0	-	191,0	191,0	1,9	192,9	372,9	2,6	375,5
Tirages sur syndication bancaire	370,0	-	370,0	130,0	-	130,0	30,0	-	30,0
Tirages sur autres lignes confirmées	30,0	-	30,0	-	-	-	-	-	-
Tirages sur lignes non confirmées	-	-	-	-	88,9	88,9	-	103,3	103,3
Autres dettes financières et découverts	-	0,6	0,6	-	0,4	0,4	-	1,8	1,8
Frais d'émission du crédit syndiqué	(0,1)	(0,4)	(0,5)	(0,4)	(0,4)	(0,8)	(0,8)	(0,3)	(1,1)
Intérêts courus non échus	-	8,3	8,3	-	2,9	2,9	-	5,5	5,5
Total Rémy Cointreau S.A.	590,9	8,5	599,4	320,6	93,7	414,3	402,1	112,9	515,0
Location financement	0,1	-	0,1	0,1	0,1	0,2	-	0,1	0,1
Autres dettes financières et découverts	1,4	12,5	13,9	1,4	9,3	10,7	1,4	16,2	17,6
Intérêts courus non échus	-	-	-	-	0,0	0,0	-	0,1	0,1
Dette financière entités ad-hoc	-	7,9	7,9	-	53,0	53,0	-	49,9	49,9
Total filiales	1,5	20,4	21,9	1,5	62,4	63,9	1,4	66,3	67,7
Dette financière brute	592,4	28,9	621,3	322,1	156,1	478,2	403,5	179,2	582,7

11.3 Dette financière brute par échéance

(en millions d'euros)	
Avant le 30 juin 2009	28,9
7 juin 2010	25,2
30 juin 2010	1,4
9 juillet 2010	30,0
15 janvier 2012	191,0
7 juin 2012	344,8
Total	621,3

Au 31 mars 2009, le montant des lignes de crédit confirmées non tirées de Rémy Cointreau est de 220 millions d'euros (2008 : 370,0 millions d'euros ; 2007 : 470,0 millions d'euros). En incluant les entités ad-hoc, le montant est de 249,5 millions d'euros (2008 : 383,0 millions d'euros ; 2007 : 474,9 millions d'euros).

Au 31 mars 2009, le groupe Rémy Cointreau dispose de ressources confirmées pour un total de 849,8 millions d'euros (2008 : 760,7 millions d'euros ; 2007 : 936,1 millions d'euros), dont les échéances sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Emprunts obligataires	Syndication bancaire	Autres lignes confirmées	Ressources entités ad-hoc	Total
30 juin 2009	-	-	-	32,0	32,0
31 décembre 2009	-	-	30,0	-	30,0
31 mars 2010	-	-	40,0	-	40,0
30 avril 2010	-	-	20,0	-	20,0
7 juin 2010	-	34,0	-	-	34,0
9 juillet 2010	-	-	30,0	-	30,0
7 juin 2012	-	466,0	-	-	466,0
15 janvier 2012	192,4	-	-	-	192,4
30 décembre 2012	-	-	-	5,4	5,4
Total	192,4	500,0	120,0	37,4	849,8
Utilisation au 31 mars 2009	192,4	370,0	30,0	7,9	600,3

Le risque de liquidité est détaillé en note 14.

11.4 Dette financière brute par type de taux

(en millions d'euros)	2009			2008			2007		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Taux fixe	191,0	-	191,0	191,0	1,9	192,9	372,9	2,6	375,5
Taux variable	401,4	20,6	422,0	131,1	151,3	282,4	30,6	171,0	201,6
Intérêts courus non échus	-	8,3	8,3	-	2,9	2,9	-	5,6	5,6
Dette financière brute	592,4	28,9	621,3	322,1	156,1	478,2	403,5	179,2	582,7

(en millions d'euros)	2009			2008			2007		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Tirages sur syndication bancaire	370,0	-	370,0	130,0	-	130,0	30,0	-	30,0
Tirages sur autres lignes confirmées	30,0	-	30,0	-	-	-	-	-	-
Tirages sur lignes non confirmées	-	-	-	-	88,9	88,9	-	103,3	103,3
Autres	1,4	20,6	22,0	1,1	62,4	63,5	0,6	67,7	68,3
Total dette à taux variable	401,4	20,6	422,0	131,1	151,3	282,4	30,6	171,0	201,6

Les tirages sur la syndication bancaire, les autres lignes confirmées et les lignes non confirmées font l'objet de couverture. Les instruments de couverture de taux d'intérêt en portefeuille à la date de clôture sont décrits à la note 14.

11.5 Dette financière brute par devises

(en millions d'euros)	2009			2008			2007		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Euro	592,4	21,9	614,3	322,1	150,2	472,3	403,5	166,9	570,4
Dollar US	-	4,8	4,8	-	5,9	5,9	-	7,7	7,7
Chinese Yuan	-	2,2	2,2	-	-	-	-	-	-
Dollar Hong Kong	-	-	-	-	-	-	-	4,6	4,6
Dette financière brute	592,4	28,9	621,3	322,1	156,1	478,2	403,5	179,2	582,7

11.6 Emprunts obligataires

(en millions d'euros)	2009			2008			2007		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Emprunt obligataire 175 M€ (nominal)	-	-	-	-	-	-	175,0	-	175,0
Emprunt obligataire 200 M€ (nominal)	192,4	-	192,4	192,4	-	192,4	200,0	-	200,0
Obligation Centaure (nominal)	-	-	-	-	2,3	2,3	2,3	4,0	6,3
Ajustements valeur actuarielle	(1,4)	-	(1,4)	(1,4)	(0,4)	(1,8)	(4,4)	(1,4)	(5,8)
Emprunts obligataires	191,0	-	191,0	191,0	1,9	192,9	372,9	2,6	375,5

Au 31 mars 2009, la dette financière de Rémy Cointreau ne comprend plus qu'un emprunt obligataire émis le 15 janvier 2005 portant intérêt à 5,2%, dont le nominal, initialement 200 millions d'euros (200 000 obligations d'un nominal de 1 000 euros), à été ramené à 192,4 millions d'euros en juin 2007 suite au remboursement anticipé de 7 632 obligations.

Cet emprunt obligataire, d'une durée de 7 ans est remboursable au pair à l'échéance. Le taux d'intérêt de 5,2 % est payable semestriellement.

Cet emprunt n'est assorti d'aucune sûreté.

L'émission comporte les clauses suivantes de remboursement par anticipation au gré de l'émetteur :

- Avant le 15 janvier 2008, dans le cas d'une augmentation de capital publique ou réservée, pour un remboursement sur une base proportionnelle jusqu'à 35 % du montant nominal total des obligations émises à un prix de 105,2%,
- Avant le 15 janvier 2009, à tout moment, au pair majoré d'une prime égale au montant le plus élevé des deux montants suivants :
 - 1% du principal remboursé,
 - un montant égal à la différence entre : (A) la valeur actuelle à la date de remboursement au prix de 102,6% majoré des intérêts calculés sur la période allant de la date de remboursement jusqu'au 15 janvier 2009 et (B) le montant en principal de l'obligation. Le taux d'actualisation retenu est le taux du Bund à la date de remboursement majoré de 50 points de base,
- A partir du 15 janvier 2009, dans tous les cas, pour la totalité ou une partie des obligations au prix de 102,6% jusqu'au 15 janvier 2010 exclu, 101,3% du 15 janvier 2010 au 15 janvier 2011 exclu et au pair à partir du 15 janvier 2011.
- Le contrat obligataire prévoit en outre que chaque porteur a la faculté de demander le remboursement de ses obligations au prix de 101 % :
 - en cas de vente ou d'un transfert de toute ou d'une part substantielle des actifs de Rémy Cointreau,
 - en cas d'approbation par les actionnaires d'un plan de liquidation ou de dissolution volontaire de l'émetteur et
 - dans le cas où ORPAR et RECOPART détiendraient ensemble moins d'un tiers des droits de vote de l'émetteur et une autre personne ou groupe obtient plus d'un tiers des droits de vote de l'émetteur ou ORPAR et RECOPART seraient dans l'incapacité de nommer pendant deux années consécutives la majorité du conseil d'administration,

- à tout moment au pair, mais intégralement, en cas de changement matériel du régime fiscal applicable aux paiements fait par l'émetteur sur les obligations postérieurement à la date d'émission.

En cas de cession d'actifs et en l'absence d'utilisation du produit de la cession pour des opérations autorisées, Rémy Cointreau doit proposer dans un délai de 365 jours à compter de la réception du produit de la cession, un remboursement anticipé de l'émission à hauteur du produit de la cession. Par ailleurs, le contrat stipule des conventions pouvant limiter la capacité de distribution des dividendes en cas de résultat déficitaire.

11.7 Syndication bancaire

Au 31 mars 2009, Rémy Cointreau dispose d'un crédit syndiqué de 500 millions d'euros conclu le 7 juin 2005. Le contrat prévoit la mise à disposition d'une ligne de crédit "revolving" de 500 millions d'euros dont 466 millions d'euros à échéance du 7 juin 2012 et 34 millions d'euros à échéance du 7 juin 2010.

Les tirages portent intérêt à EURIBOR plus une marge fixée au départ à 0,675% par an et susceptible d'évoluer comme suit en fonction du ratio "Endettement net moyen/EBITDA" (ratio A).

Ratio A	Marge applicable
A > 4,25	0,875%
3,75 < A < 4,25	0,675%
3,25 < A < 3,75	0,525%
2,75 < A < 3,25	0,425%
A < 2,75	0,325%

La commission d'engagement sur la partie non utilisée du crédit est de 37,5% de la marge applicable si A > 3,75 et 35% si A < 3,75.

Ce crédit n'est assorti d'aucune sûreté.

Dans ce contrat, Rémy Cointreau s'engage à respecter les ratios financiers suivants calculés au 30 septembre et au 31 mars de chaque exercice :

Période	Ratio A
Date de signature au 30/09/2006	Ratio A < 4,50
Du 01/10/2006 au 30/09/2007	Ratio A < 4,00
Du 01/10/2007 au 30/09/2008	Ratio A < 3,75
Du 01/10/2008 à maturité	Ratio A < 3,50

La définition des indicateurs rentrant dans le calcul du ratio A est indiquée en note 1.16. Les montants retenus pour ces différents indicateurs pour le calcul de chaque période sont ajustés selon les termes du contrat.

Au 31 mars 2009, le ratio A s'élève à 2,99 (2008: 2,54 ; 2007: 3,28).

11.8 Autres lignes confirmées

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2009, le groupe a négocié des lignes confirmées, en complément de la syndication bancaire, pour un montant total de 120 millions d'euros. Les caractéristiques de ces lignes sont les suivantes :

Montant (millions d'euros)	Echéance	Indice	Marge	Commission d'engagement
30,0	31 décembre 2009	EURIBOR	0,350%	0,300%
40,0	31 mars 2010	EONIA	0,350%	0,200%
20,0	30 avril 2010	EURIBOR	0,400%	0,600%
30,0	9 juillet 2010	EURIBOR	0,250%	0,250%

12 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

12.1 Variations

(en millions d'euros)	Indemnité Maxxium	Restructu- -ration	Plan PRP	Autres	Total
Au 31 mars 2007	240,9	16,9	1,9	29,8	289,5
Dotations	-	1,7	0,2	0,9	2,8
Actualisation	9,2	0,4	-	-	9,6
Utilisations	-	(8,1)	(0,7)	(12,7)	(21,5)
Reprises sans objet	-	-	(0,4)	(4,2)	(4,6)
Autres reclassements	0,3	-	-	(0,6)	(0,3)
Ecart de conversion	-	-	-	(0,2)	(0,2)
Au 31 mars 2008	250,4	10,9	1,0	13,0	275,3
Dotations	-	-	-	8,4	8,4
Actualisation	10,6	0,1	-	-	10,7
Utilisations	(224,0)	(5,6)	(0,6)	(2,4)	(232,6)
Reprises sans objet	(37,0)	(2,7)	-	(3,3)	(43,0)
Autres reclassements	-	-	-	(0,6)	(0,6)
Variation de périmètre	-	-	-	0,1	0,1
Au 31 mars 2009	-	2,7	0,4	15,2	18,3

Les modalités de l'indemnité Maxxium sont décrites à la note 5.1.2.

La rubrique "Restructuration" couvre des coûts de restructuration, de fermeture ou de transfert de sites intervenus en France et aux Pays-Bas. La rubrique "Autres" comprend des provisions constituées au titre de litiges commerciaux et fiscaux.

12.2 Echéances

Ces provisions couvrent des charges probables dont les échéances sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
provisions à long terme (ou échéance non connue)	12,4	7,5	256,2
provisions à court terme	5,9	267,8	33,3
Total	18,3	275,3	289,5

13 FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Fournisseurs d'eau de vie	160,6	85,8	77,3
Autres fournisseurs	143,4	110,9	109,1
Avances client	1,2	1,0	0,2
Dettes sociales et fiscales (hors impôts sur le résultat)	80,7	35,1	42,4
Droits d'accises à payer	2,4	0,5	0,2
Charges de publicité à payer	23,0	32,5	32,8
Produits divers d'avance	1,5	0,5	0,5
Autres dettes	40,1	41,1	47,9
Total	452,9	307,4	310,4

Le poste « Dettes sociales et fiscales (hors impôts sur le résultat) » comprend une dette de TVA de 42,8 millions d'euros relative au paiement de l'indemnité de sortie de Maxxium. Elle a fait l'objet d'une procédure de remboursement auprès du trésor hollandais. Cette procédure a abouti à la fin du mois de mai 2009 par un remboursement intégral (note 8).

14 INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES DE MARCHE

14.1 Ventilation des instruments financiers par catégorie

Les tableaux ci-dessous présentent les instruments financiers au bilan selon les catégories d'évaluation définies par la norme IAS 39.

Au 31 mars 2009

(en millions d'euros)	notes	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances ou dettes au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat (1)	Disponibles à la vente	Instruments de couverture
Autres actifs financiers	6	61,1	61,1	55,2	1,1	4,8	-
Clients et autres créances d'exploitation	8	282,1	282,1	282,1	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	10,8	10,8	-	4,0	-	6,8
Trésorerie et équivalents	9	89,4	89,4	-	89,4	-	-
Actifs		443,4	443,4	337,3	94,5	4,8	6,8
Dettes financières à long terme	11	592,4	592,4	592,4	-	-	-
Dettes financières à court terme et intérêts courus	11	28,9	28,9	28,9	-	-	-
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	452,9	452,9	452,9	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	6,9	6,9	-	3,4	-	3,5
Passifs		1 081,1	1 081,1	1 074,2	3,4	0,0	3,5

(1) Ces instruments financiers sont rattachés à la sous-catégorie "détenus à des fins de transaction" ("Trading")

Au 31 mars 2008

(en millions d'euros)	notes	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances ou dettes au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat	Disponibles à la vente	Instruments de couverture
Autres actifs financiers	6	54,1	54,1	46,0	2,7	5,4	-
Clients et autres créances d'exploitation	8	238,3	238,3	238,3	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	26,1	26,1	-	-	-	26,1
Trésorerie et équivalents	9	37,3	37,3	-	37,3	-	-
Actifs		355,8	355,8	284,3	40,0	5,4	26,1
Dettes financières à long terme	11	322,1	322,1	322,1	-	-	-
Dettes financières à court terme et intérêts courus	11	156,1	156,1	156,1	-	-	-
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	307,4	307,4	307,4	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	0,1	0,1	-	-	-	0,1
Passifs		785,7	785,7	785,6	0,0	0,0	0,1

(en millions d'euros)	notes	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances ou passifs au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat	Disponibles à la vente	Instruments de couverture
Autres actifs financiers	6	97,5	97,5	44,0	48,2	5,3	-
Clients et autres créances d'exploitation	8	245,6	245,6	245,6	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	11,1	11,1	-	-	-	11,1
Trésorerie et équivalents	9	20,6	20,6	-	20,6	-	-
Actifs		374,8	374,8	289,6	68,8	5,3	11,1
Dette financière à long terme	11	403,5	403,5	403,5	-	-	-
Dette financière à court terme et intérêts courus	11	179,2	179,2	179,2	-	-	-
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	310,4	310,4	310,4	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	0,1	0,1	-	-	-	0,1
Passifs		893,2	893,2	893,1	0,0	0,0	0,1

14.2 Politique de gestion des risques de marché

Le groupe utilise des instruments financiers dans le cadre de sa gestion du risque de taux et du risque de change. La politique de gestion des risques de marché s'effectue dans le cadre de règles prudentielles approuvées par le conseil d'administration. En particulier, les ventes d'instruments optionnels sont limitées à des stratégies de tunnels ou à des reventes d'instruments achetés antérieurement faisant l'objet d'autorisation au cas par cas.

L'ensemble des opérations de couverture est passé avec des banques internationales de premier plan.

S'agissant du risque de change, le groupe s'attache à couvrir son exposition commerciale nette budgétaire sur un horizon glissant de 15 à 18 mois environ. Cette gestion se fait par la souscription de contrats de couverture de change de type ferme ou optionnel dans le respect du cadre fixé par le conseil d'administration.

Le groupe ne couvre pas le risque de change lié à la conversion en euros des états financiers des sociétés hors zone euro.

La politique de couverture du groupe ne permet de couvrir que le risque de change à court terme. Elle ne peut prétendre mettre le groupe à l'abri des effets économiques des tendances monétaires longues sur le chiffre d'affaires et les marges du groupe.

14.3 Ventilation des instruments financiers (taux d'intérêt et taux de change)

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Actif			
Instruments dérivés sur taux d'intérêts	3,4	1,7	3,4
Instruments dérivés sur taux de change	7,4	24,4	7,7
Total	10,8	26,1	11,1
Passif			
Instruments dérivés sur taux d'intérêts	5,6	-	-
Instruments dérivés sur taux de change	1,3	0,1	0,1
Total	6,9	0,1	0,1

14.4 Instruments dérivés sur taux d'intérêts

Rémy Cointreau gère le risque de hausse des taux d'intérêts sur ses ressources financières à taux variable (note 11.1.2) qui portent principalement intérêt à EURIBOR (1 mois ou 3 mois). Le groupe utilise des instruments optionnels (caps). Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2009, dans le contexte de baisse des taux, Rémy Cointreau a également conclu des swaps de taux d'intérêts.

Rémy Cointreau souscrit également des contrats de floor qu'il adosse à sa dette à taux fixe. Ces contrats ne sont néanmoins pas qualifiés de couverture au sens de la norme IAS39. Ils sont donc classés en instruments détenus à des fins de transaction.

Au 31 mars 2009, les instruments financiers dérivés sur taux d'intérêt en portefeuille se détaillent comme suit :

14.4.1 Par type d'instrument

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Actif			
Achats de cap	0,2	1,6	3,4
Achats de floor	3,2	0,1	-
Total	3,4	1,7	3,4
Passif			
Ventes de floor	3,2	0,1	-
Swaps de taux	2,4	-	-
Total	5,6	0,1	-

14.4.2 Par échéance et désignation

(en millions d'euros)	Nominal	Valeur initiale	Valeur de marché	dont CFH ⁽¹⁾	dont Trading ⁽¹⁾
Achats de cap					
Echéances exercice 2010	200,0	0,5	-	-	-
Echéances exercice 2011	375,0	1,1	0,2	0,2	-
	575,0	1,6	0,2	0,2	-
Achats de floor					
Echéances exercice 2010	100,0	0,2	1,9	-	1,9
Echéances exercice 2011	50,0	0,1	1,3	-	1,3
	150,0	0,3	3,2	-	3,2
Total actif		1,9	3,4	0,2	3,2
Ventes de floor					
Echéances exercice 2010	100,0	1,0	1,9	-	1,9
Echéances exercice 2011	50,0	1,1	1,3	-	1,3
	150,0	2,1	3,2	-	3,2
Swaps de taux d'intérêt					
Echéances exercice 2010	200,0	-	1,6	1,6	-
Echéances exercice 2011	75,0	-	0,8	0,8	-
Echéances exercice 2015	25,0	-	-	-	-
	300,0	-	2,4	2,4	-
Total passif		2,1	5,6	2,4	3,2

⁽¹⁾ Cash Flow Hedge : couverture des flux de trésorerie futurs ; Trading : détenu à des fins de transaction

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2009, une charge avant impôts de (2,8) millions d'euros a été comptabilisée directement en capitaux propres au titre de la valorisation du portefeuille d'instruments relatifs au risque de taux d'intérêt dont (0,4) million d'euros ont été recyclés en résultat suite à l'échéance ou à la déqualification des instruments. Le solde, soit (2,4) millions d'euros correspond à la variation de valeur efficace des instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie futurs (CFH).

Sensibilité au risque de taux

Compte tenu des financements en place et des couvertures existantes au 31 mars 2009, une variation de 50 points de base à la hausse ou à la baisse sur les taux d'intérêt produirait les effets suivants, les impacts en résultat net provenant essentiellement de la dette non couverte :

	Euribor 1 mois ⁽¹⁾	
	+50 bp	-50 bp
	1,621%	0,621%
Résultat net	(0,5)	0,3
Capitaux propres hors résultat net	1,6	(0,7)
Variation de valeur des instruments financiers	2,4	(1,3)
Dette financière nette à taux variable	332,6	332,6
dont couverte	225,0	225,0
dont non couverte	107,6	107,6

⁽¹⁾ La valeur de référence Euribor 1 mois au 31 mars 2009 soit 1,121%

14.5 Instruments dérivés sur taux de change

Pour la couverture des flux commerciaux, le groupe utilise des instruments optionnels et à terme. Les flux commerciaux de l'exercice qui ne sont pas encore encaissés à la date de clôture sont couverts par des swaps cambistes.

Par ailleurs, Rémy Cointreau SA, qui centralise le financement du groupe, et sa filiale Financière Rémy Cointreau effectuent des prêts ou emprunts intra-groupe libellés dans la devise de la contrepartie. Le groupe adosse de manière parfaite des swaps de devises à ces prêts ou emprunts. Ces opérations ont une durée de un mois à un an.

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des instruments liés à la couverture du risque de change en portefeuille à la clôture. L'échéance de ces instruments n'excède pas 12 mois.

(en millions d'euros)	Valeur initiale	Valeur de marché	dont CFH ⁽¹⁾	dont Trading ⁽¹⁾
Options de vente et tunnels optionnels				
Vendeur USD (vs EUR)	263,0	2,9	3,0	2,4
Autres devises (vs EUR)	42,3	0,7	1,6	1,6
	305,3	3,6	4,6	4,0
Ventes à terme				
Vendeur USD (vs EUR)	22,5	-	1,4	1,4
Autres devises (vs EUR)	0,4	-	0,1	0,1
	23,0	-	1,5	1,5
Total instruments dérivés	328,3	3,6	6,1	5,5

(en millions d'euros)	Nominal	Valeur de marché	dont FVH ⁽¹⁾
Swaps de devises - achat (vente) sur activités de financement			
USD/EUR	(69,5)	0,9	0,9
Autres devises	4,0	-	-
	(65,4)	0,9	0,9

⁽¹⁾ Fair Value Hedge: couverture de juste valeur ; Cash Flow Hedge : couverture des flux de trésorerie futurs ;

Trading : détenu à des fins de transaction

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2009, une charge avant impôts de 21,2 millions d'euros a été comptabilisée directement en capitaux propres au titre de la valorisation du portefeuille d'instruments relatifs au risque de change, dont 22,6 millions d'euros ont été recyclés en résultat suite à l'échéance ou à la

déqualification des instruments. Le solde, soit 1,4 millions d'euros correspond à la variation de valeur efficace des instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie futurs (CFH).

Sensibilité au risque de change

Compte tenu des couvertures en place au 31 mars 2009, une variation de 10% à la hausse ou à la baisse de la parité €/USD produirait les effets suivants, l'impact en résultat net provenant essentiellement de la part inefficace des couvertures de flux futurs :

	Sensibilité Dollar US	
	+10%	-10%
Parité EUR/USD ⁽¹⁾	1,46	1,20
(en millions d'euros)		
Résultat net	1,9	(2,5)
Capitaux propres hors résultat net	4,1	(1,8)
Variation de valeur des instruments financiers	8,9	(6,2)
Valeur nominale à la clôture ⁽²⁾ :		
- des instruments USD en portefeuille	260,3	316,7
- des créances USD potentiellement exposées	52,0	63,3

⁽¹⁾ La valeur de référence est la parité €/USD au 31 mars 2009 soit 1,33

⁽²⁾ converti en millions d'euros aux cours de simulation

14.6 Autres instruments dérivés

Les autres instruments dérivés en portefeuille au 31 mars 2009 comprennent des options d'achat de titre Rémy Cointreau portant sur 224 497 titres qui ne sont pas valorisés dans le bilan conformément à IAS 39.

14.7 Risque de liquidité

Le tableau ci-dessous présente l'échéancier contractuel des décaissements relatifs aux passifs financiers comptabilisés au 31 mars 2009.

(en millions d'euros)	Avant le 31 mars 2010	Avant le 31 mars 2011	Avant le 31 mars 2012	Avant le 31 mars 2013	Au delà	Total
Dette financière à long terme	-	56,6	192,4	344,8		593,8
Dette financière à court terme et intérêts courus	29,3	-	-	-		29,3
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	452,3	0,6	-	-		452,9
Instruments financiers dérivés	2,0	0,6	-	0,5	1,0	4,1
Passifs comptabilisés au 31 mars 2009	483,6	57,8	192,4	345,3	1,0	1 080,1
Intérêts futurs sur dette financière	16,2	15,7	13,3	0,9		46,1
Total décaissements	499,8	73,5	205,7	346,2	1,0	1 126,2

Conformément à IFRS7, les passifs sont présentés pour leur valeur comptable à la clôture, hors actualisation des flux. Les tirages en cours au 31 mars 2009 sont supposés être renouvelés jusqu'à l'échéances des lignes correspondantes. Les intérêts en résultant sont calculés sur la base des conditions connues à la clôture du présent exercice. Pour les instruments financiers dérivés, il s'agit des flux nets de trésorerie qui devraient être contractuellement décaissés sur la base des conditions de marché à la clôture hors actualisation des flux.

Le risque de liquidité est induit principalement par l'échéance et la disponibilité des ressources financières. La dette financière brute totale à la clôture s'élevait à 623,1 millions d'euros en valeur nominale pour des ressources confirmées de 849,8 millions d'euros (note 11.3). Sur ce montant, 102,0 millions d'euros tomberont à échéance au cours du prochain exercice et 84,0 millions d'euros lors de l'exercice suivant. Sur les 849,8 millions d'euros de ressources confirmées au 31 mars 2009, 620 millions sont disponibles sous réserve du maintien du ratio A (note 11.7) à un niveau inférieur à 3,50 pour tous les semestres jusqu'à l'échéance de ces financements. Le management de Rémy Cointreau, qui a fait du respect de ce ratio une de ses priorités, est confiant dans la capacité du groupe à le respecter pour les semestres à venir.

15 INFORMATION SECTORIELLE

Ces informations sont présentées selon les principes définis en note 1.17.

15.1 Activités

Les marques sont ventilées dans 4 activités qui regroupent ainsi les principales marques suivantes :

Cognac	Rémy Martin
Liqueurs et spiritueux	Cointreau, Passoa, Metaxa, Saint Rémy, Mount Gay
Champagne	Piper-Heidsieck, Charles Heidsieck
Marques Partenaires	marques non détenues par le groupe, et par extension celles dont l'élaboration n'est pas pleinement assurée par le groupe, qui sont distribuées à travers son réseau de distribution propre; principalement les scotchs du groupe Edrington, les vodkas Russian Standard et Imperia et un portefeuille de vins aux Etats-Unis.

15.1.1 Ventilation du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant

Il n'y a pas de ventes inter-sectorielles.

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires			Résultat opérationnel courant		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Cognac	311,9	362,3	347,6	75,1	93,5	87,2
Liqueurs et spiritueux	196,0	211,7	209,3	53,2	53,2	55,3
Champagne	125,9	142,4	126,0	10,8	12,4	10,1
S/total marques groupe	633,8	716,4	682,9	139,1	159,1	152,6
Marques partenaires	80,3	101,4	103,0	(2,1)	0,5	1,2
Total	714,1	817,8	785,9	137,0	159,6	153,8

15.1.2 Ventilation du bilan

Au 31 mars 2009

(en millions d'euros)	Cognac	Liqueurs et spiritueux	Champagne	Marques partenaires	Non réparti (1)	Total
Actifs non courants	333,1	283,2	199,6	10,5	146,0	972,4
Actifs circulants	717,4	75,0	286,3	59,3	111,3	1 249,3
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-	10,8	10,8
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	-	0,2	0,2
Trésorerie et équivalents	-	-	-	-	89,4	89,4
Total de l'actif	1 050,5	358,2	485,9	69,8	357,7	2 322,1
Capitaux propres	-	-	-	-	970,7	970,7
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	-	621,3	621,3
Provisions pour risques et charges	11,7	5,1	5,7	0,3	14,2	37,0
Impôts différés et courants	-	-	-	-	233,3	233,3
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	244,2	39,3	74,7	17,5	77,2	452,9
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-	6,9	6,9
Total du passif et des capitaux propres	255,9	44,4	80,4	17,8	1 923,6	2 322,1
Marques et autres incorporels non inclus dans la base de calcul de la "rentabilité des capitaux employés" (ROCE)	236,3	246,6	128,8	9,8	-	621,5
Base de calcul du ROCE	558,3	67,2	276,7	42,2	-	944,4

(1) les actifs et passifs liés aux quatre sociétés achetées à Maxxium (note 2.2) ont été considérés comme non répartis au 31 mars 2009. Cela inclut 0,4 millions d'euros d'actifs non courants, 21,5 millions d'euros d'actifs circulants et 9,7 millions d'euros de fournisseurs et autres dettes d'exploitation.

Au 31 mars 2008

(en millions d'euros)	Cognac	Liqueurs et spiritueux	Champagne	Marques partenaires	Non réparti	Total
Actifs non courants	316,3	279,6	200,4	10,7	188,4	995,4
Actifs circulants	659,1	74,2	271,4	69,0	27,7	1 101,4
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-	26,1	26,1
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	-	2,5	2,5
Trésorerie et équivalents	-	-	-	-	37,3	37,3
Total de l'actif	975,4	353,8	471,8	79,7	282,0	2 162,7
Capitaux propres	-	-	-	-	911,5	911,5
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	-	478,2	478,2
Provisions pour risques et charges	17,2	7,2	7,2	0,5	263,5	295,6
Impôts différés et courants	-	-	-	-	169,9	169,9
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	164,1	45,3	70,4	18,3	9,3	307,4
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-	0,1	0,1
Total du passif et des capitaux propres	181,3	52,5	77,6	18,8	1 832,5	2 162,7
Marques et autres incorporels non inclus dans la base de calcul de la "rentabilité des capitaux employés" (ROCE)	236,3	245,2	128,8	9,9	-	620,2
Base de calcul du ROCE	557,8	56,1	265,4	51,0	-	930,3

Au 31 mars 2007

(en millions d'euros)	Cognac	Liqueurs et spiritueux	Champagne	Marques partenaires	Non réparti	Total
Actifs non courants	306,1	287,7	195,2	11,0	237,7	1 037,7
Actifs circulants	634,3	99,1	265,5	67,5	51,7	1 118,1
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-	11,1	11,1
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	-	17,4	17,4
Trésorerie et équivalents	-	-	-	-	20,6	20,6
Total de l'actif	940,4	386,8	460,7	78,5	338,5	2 204,9
Capitaux propres	-	-	-	-	852,5	852,5
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	-	582,7	582,7
Provisions pour risques et charges	18,8	11,8	13,2	1,1	266,8	311,7
Impôts différés et courants	-	-	-	-	147,5	147,5
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	131,9	61,0	82,3	18,6	16,6	310,4
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-	0,1	0,1
Total du passif et des capitaux propres	150,7	72,8	95,5	19,7	1 866,2	2 204,9
Marques et autres incorporels non inclus dans la base de calcul de la "rentabilité des capitaux employés" (ROCE)	236,3	246,7	128,8	10,4	-	622,2
Base de calcul du ROCE	553,4	67,3	236,4	48,4	-	905,5

15.1.3 Rentabilité des capitaux employés (ROCE)

La mesure de rentabilité des capitaux employés est effectuée à partir des indicateurs suivants :

- Résultat opérationnel courant par activité (note 15.1.1)
- Ventilation du bilan par activité hors certains incorporels (note 15.1.2)

Les résultats opérationnels courants et les capitaux employés sont identifiés par branche d'activité sur base analytique. Les résultats et les capitaux employés des activités réseau de distribution et holding sont répartis en fonction du prorata de chiffre d'affaires et des stocks réels.

La rentabilité des capitaux employés est un indicateur clé pour le management du groupe. Il est notamment utilisé comme l'un des principaux indicateurs de mesure de la performance pour chaque activité.

Au 31 mars 2009

(en millions d'euros)	Capitaux employés	Résultat opérationnel courant	%
Cognac	558,3	75,1	13,5%
Liqueurs et spiritueux	67,2	53,2	79,2%
Champagne	276,7	10,8	3,9%
Marques partenaires	42,2	(2,1)	(5,0%)
Total	944,4	137,0	14,5%

Au 31 mars 2008

(en millions d'euros)	Capitaux employés	Résultat opérationnel courant	%
Cognac	557,8	93,5	16,8%
Liqueurs et spiritueux	56,1	53,2	94,8%
Champagne	265,4	12,4	4,7%
Marques partenaires	51,0	0,5	1,0%
Total	930,3	159,6	17,2%

Au 31 mars 2007

(en millions d'euros)	Capitaux employés	Résultat opérationnel courant	%
Cognac	553,4	87,2	15,8%
Liqueurs et spiritueux	67,3	55,3	82,2%
Champagne	236,4	10,1	4,3%
Marques partenaires	48,4	1,2	2,5%
Total	905,5	153,8	17,0%

15.1.4 Investissements et charge d'amortissement :

(en millions d'euros)	Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles			Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Cognac	22,4	14,0	14,8	7,3	6,6	5,9
Liqueurs et spiritueux	5,6	4,8	5,8	4,1	4,2	4,3
Champagne	3,2	8,2	4,7	3,2	2,5	2,8
Marques partenaires	0,3	0,3	0,5	0,2	0,3	0,2
Total	31,5	27,3	25,8	14,8	13,6	13,2

15.2 Zones géographiques

15.2.1 Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires		
	2009	2008	2007
Europe	275,1	303,3	274,4
Amériques	283,0	350,6	370,4
Asie & autres	156,0	163,9	141,1
Total	714,1	817,8	785,9

15.2.2 Bilan

Au 31 mars 2009

(en millions d'euros)	Europe	Amériques	Asie et autres	Non réparti	Total
Actifs non courants	882,7	28,7	61,0	-	972,4
Actifs circulants	1 058,1	125,0	66,2	-	1 249,3
Instruments financiers dérivés	-	-	-	10,8	10,8
Actifs destinés à être cédés	0,2	-	-	-	0,2
Trésorerie et équivalents	-	-	-	89,4	89,4
Total de l'actif	1 941,0	153,7	127,2	100,2	2 322,1
Capitaux propres	-	-	-	970,7	970,7
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	621,3	621,3
Provisions pour risques et charges	37,0	-	-	-	37,0
Impôts différés et courants	232,8	-	0,5	-	233,3
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	394,7	25,7	32,5	-	452,9
Instruments financiers dérivés	-	-	-	6,9	6,9
Total du passif et des capitaux propres	664,5	25,7	33,0	1 598,9	2 322,1

Au 31 mars 2008

(en millions d'euros)	Europe	Amériques	Asie et autres	Non réparti	Total
Actifs non courants	927,1	22,3	46,0	-	995,4
Actifs circulants	938,9	135,0	27,5	-	1 101,4
Instruments financiers dérivés	-	-	-	26,1	26,1
Actifs destinés à être cédés	2,5	-	-	-	2,5
Trésorerie et équivalents	-	-	-	37,3	37,3
Total de l'actif	1 868,5	157,3	73,5	63,4	2 162,7
Capitaux propres	-	-	-	911,5	911,5
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	478,2	478,2
Provisions pour risques et charges	293,3	2,1	0,2	-	295,6
Impôts différés et courants	167,7	0,5	1,7	-	169,9
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	271,0	28,1	8,3	-	307,4
Instruments financiers dérivés	-	-	-	0,1	0,1
Total du passif et des capitaux propres	732,0	30,7	10,2	1 389,8	2 162,7

Au 31 mars 2007

(en millions d'euros)	Europe	Amériques	Asie et autres	Non réparti	Total
Actifs non courants	965,5	25,2	47,0	-	1 037,7
Actifs circulants	939,4	145,9	32,8	-	1 118,1
Instruments financiers dérivés	-	-	-	11,1	11,1
Actifs destinés à être cédés	17,4	-	-	-	17,4
Trésorerie et équivalents	-	-	-	20,6	20,6
Total de l'actif	1 922,3	171,1	79,8	31,7	2 204,9
Capitaux propres	-	-	-	852,5	852,5
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	582,7	582,7
Provisions pour risques et charges	309,4	2,1	0,2	-	311,7
Impôts différés et courants	146,3	1,0	0,2	-	147,5
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	270,3	33,6	6,5	-	310,4
Instruments financiers dérivés	-	-	-	0,1	0,1
Total du passif et des capitaux propres	726,0	36,7	6,9	1 435,3	2 204,9

15.2.3 Investissements

Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles			
(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Europe	27,4	25,4	23,1
Amériques	2,2	1,4	2,5
Asie et autres	1,9	0,5	0,2
Total	31,5	27,3	25,8

16 CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE

(en millions d'euros)	Mars 2009	Mars 2008	Mars 2007
Frais de personnel	(107,8)	(104,8)	(105,7)
Dépenses de publicité et de promotion	(131,9)	(140,2)	(129,6)
Amortissements et dépréciation des immobilisations	(14,8)	(13,6)	(13,2)
Autres frais	(92,2)	(93,9)	(85,5)
Frais réalloués aux stocks et au prix de revient	64,3	58,9	60,4
Total	(282,4)	(293,6)	(273,6)
dont :			
Frais commerciaux	(201,7)	(210,6)	(192,5)
Frais administratifs	(80,7)	(83,0)	(81,1)
Total	(282,4)	(293,6)	(273,6)

Les frais commerciaux comprennent les frais de promotion et de publicité, les commissions payées et reçues, les redevances de marques, les provisions courantes pour dépréciation des stocks et créances clients ainsi que les frais généraux des sociétés de distribution du groupe.

Les frais administratifs comprennent tous les frais généraux des holdings et des sociétés de production.

Les autres produits et charges correspondent à la marge réalisée sur des activités périphériques à la vente de produits de cognac, liqueurs, spiritueux et champagnes et marques partenaires.

Les frais de personnel comprennent les éléments suivants :

(en millions d'euros)	Mars 2009	Mars 2008	Mars 2007
Salaires et charges	(99,8)	(96,5)	(98,7)
Retraites et autres avantages assimilés	(3,1)	(3,0)	(2,4)
Participation des salariés	(1,3)	(1,8)	(1,3)
Charge liée aux plans d'options et assimilés	(3,6)	(3,5)	(3,3)
Total	(107,8)	(104,8)	(105,7)

17 EFFECTIFS

Les effectifs sont exprimés en équivalent temps plein à la date de clôture et portent sur les sociétés consolidées par intégration globale.

(en équivalent temps plein)	2009	2008	2007
France	825	840	860
Europe (hors France)	150	41	38
Amériques	330	327	304
Asie et autres	207	38	17
Total	1 512	1 246	1 219

Les effectifs « Europe (hors France) » incluent 105 équivalent temps plein au titre des quatre sociétés acquises de Maxxium (note 2). L'augmentation des effectifs sur la zone Asie correspond à la mise en place du nouveau réseau de distribution suite à la sortie de la joint-venture Maxxium.

18 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Indemnité Maxxium (et charges connexes) (note 5)	33,6	(0,4)	(241,6)
Dépréciation des titres Maxxium (note 5)	(16,0)	-	-
Sortie des réserves de conversion Maxxium (note 5)	(4,0)	-	-
Plan de restructuration, de fermeture ou de transfert de site	0,6	(0,9)	1,8
Redressements fiscaux hors impôt sur le résultat	0,2	0,7	(3,6)
Autres	0,5	-	-
Total	14,9	(0,6)	(243,4)

Les éléments relatifs à Maxxium sont décrits à la note 5.1.2.

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2007, différentes entités françaises du groupe ont été notifiées par l'administration fiscale de redressements liés au calcul des taxes professionnelles et foncières depuis 2002.

19 RESULTAT FINANCIER

19.1 Coût de l'endettement financier net par nature de financement

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Emprunts obligataires	(10,5)	(14,3)	(23,4)
Crédit syndiqué et lignes non confirmées	(16,7)	(13,0)	(8,4)
Intérêts sur placements de trésorerie	1,8	-	-
Charge financière des entités ad hoc	(8,9)	(6,4)	(5,8)
Prime de remboursement anticipé et amortissement accéléré des frais d'émission sur Obligation 6,5% (note 11.3)	-	(8,0)	-
"Waiver" sur Obligation 5,2% (note 11.3)	-	(2,5)	-
Autres charges financières	0,1	(0,2)	-
Effet des instruments de couverture de taux	1,1	3,9	0,4
Total	(33,1)	(40,5)	(37,2)

Les dettes financières sont décrites en note 11.

Compte tenu d'une dette financière nette moyenne de 477,8 millions d'euros pour l'exercice clos au 31 mars 2009, le taux d'intérêt moyen s'élève à 6,93% (2008 : 541,2 millions d'euros et 5,54% hors coûts liés au "waiver et au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire 175 millions d'euros (note 11.3) ; 2007 : 619,9 millions d'euros et 5,99%).

L'effet des instruments financiers liés à la couverture du risque de taux, décrits à la note 14.4, se décompose ainsi :

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Intérêts reçus sur CAP/FLOOR	1,5	3,9	1,5
Intérêts payés sur SWAP	(0,1)	-	-
Intérêts reçus (payés) sur FRA	-	-	0,1
Part inefficace des couvertures de risque de taux	(0,3)	-	(1,2)
Effet des instruments de couverture de taux	1,1	3,9	0,4

Au 31 mars 2009, le montant constaté au titre de la part inefficace des couvertures de risque de taux se décompose en (1,0) millions d'euros pour les instruments échus, (0,5) millions d'euros pour les instruments déqualifiés et 1,2 millions d'euros pour les instruments qualifiés de couverture des flux de trésorerie futurs (CFH).

19.2 Autres produits et charges financiers

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Résultat de cession et variation juste valeur titres CEDC	-	4,2	(4,2)
Charge d'actualisation sur provisions	(10,7)	(9,6)	(0,5)
Intérêts et revalorisation sur prêt vendeur (note 6.3)	9,2	1,8	1,7
(Pertes) et gains de change	4,7	(1,6)	1,5
Autres produits et charges financiers	(1,4)	(0,1)	1,4
Autres produits et charges financiers	1,8	(5,3)	(0,1)

Le poste "Charge d'actualisation sur provisions" comprend essentiellement l'effet sur la provision pour compensation Maxxium (2009 : 10,6 millions d'euros ; 2008 : 9,2 millions d'euros) (note 12).

Les produits constatés sur le prêt vendeur au 31 mars 2009 sont en augmentation de 7,4 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent en raison de la revalorisation du prêt pour 5,7 millions d'euros et de la comptabilisation d'un complément d'intérêts à recevoir pour 1,6 millions d'euros.

Les pertes et gains de change liés aux flux opérationnels sont comptabilisés en marge brute selon les modalités décrites à la note 1.4. Le solde du poste "(Pertes) et gains de change" s'analyse ainsi :

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Part inefficace des couvertures de risque de change	1,2	(3,6)	(2,3)
Autres	3,5	2,0	3,8
(Pertes) et gains de change	4,7	(1,6)	1,5

La part inefficace des couvertures du risque de change concerne le portefeuille d'instrument détenu à chaque clôture qui est intégralement qualifié de « couverture des flux de trésorerie futurs » (CFH). Les éléments relatifs aux instruments échus pendant chaque exercice sont comptabilisés en marge brute puisqu'ils concernent la couverture des flux opérationnels.

20 IMPÔTS SUR LE RESULTAT

20.1 Effet net des impôts sur le résultat

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
(Charge) produit net d'impôt courant	(0,3)	(1,5)	(7,2)
(Charge) produit net d'impôt différé	(37,2)	(27,4)	57,3
Impôts sur le résultat	(37,5)	(28,9)	50,1
Taux d'impôt effectif	-31,1%	-25,5%	n/s

20.2 Régime fiscal

Rémy Cointreau a opté pour le régime de fiscalité de groupe pour certaines de ses filiales contrôlées directement ou indirectement à 95 % au moins. Ce régime permet de réduire, dans certaines limites, les charges d'impôts des sociétés bénéficiaires grâce aux déficits des autres sociétés. L'économie en résultant est constatée au cours de l'exercice de compensation.

20.3 Analyse de l'origine et ventilation des impôts différés

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Répartition par nature			
Provisions pour retraite	5,2	5,8	6,4
Provisions réglementées	(10,9)	(9,3)	(7,9)
Autres provisions	0,8	6,2	6,1
Marques	(169,8)	(167,6)	(165,4)
Immobilisations	(13,8)	(14,6)	(16,2)
Marges sur stocks	12,7	9,4	9,9
Déficits reportables	2,2	36,9	63,8
Autres différences temporaires	(4,4)	(15,8)	(19,5)
Position nette - active (passive)	(178,0)	(149,0)	(122,8)
Répartition par groupe fiscal			
Intégration fiscale France	(141,8)	(100,6)	(79,8)
Intégration fiscale Etats-Unis	3,5	1,5	1,0
Intégration fiscale Pays-Bas	(57,6)	(55,8)	(55,4)
Autres sociétés	17,9	5,9	11,4
Position nette - active (passive)	(178,0)	(149,0)	(122,8)
Actifs d'impôt différés	22,4	14,0	13,0
Passifs d'impôt différés	(200,4)	(163,0)	(135,8)
Position nette - active (passive)	(178,0)	(149,0)	(122,8)

20.4 Déficits fiscaux et moins values reportables

Au 31 mars 2009 les déficits fiscaux reportables s'élèvent à 16,1 millions d'euros (2008 : 114,1 millions d'euros). L'économie d'impôt potentielle découlant de l'utilisation de ces déficits est de 3,4 millions d'euros (2008 : 38,1 millions d'euros). Un actif d'impôt différé net de 2,2 millions d'euros a été reconnu sur ces déficits.

20.5 Preuve d'impôt

En 2009, les impôts sur le résultat représentent une charge de 37,5 millions d'euros. La différence avec l'impôt théorique correspondant au taux français de 34,4 % s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Impôt théorique	(41,5)	(39,0)	43,7
Impôt réel	(37,5)	(28,9)	50,1
Ecart	4,0	10,1	6,4
Différences permanentes entre les résultats consolidés et les résultats imposables	(11,5)	(2,1)	(4,6)
Utilisation de pertes fiscales ou différences temporaires antérieurement non activées	0,6	0,9	1,5
Ecart de taux d'imposition de filiales étrangères	11,8	6,8	5,0
Ajustement de la charge d'impôt sur exercices antérieurs	3,1	4,5	4,5
Total	4,0	10,1	6,4

21 RESULTAT NET D'IMPOT DES ACTIVITES CEDEES OU EN COURS DE CESSION

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Liqueurs italiennes, liqueurs et spiritueux hollandais			
Résultat de cession avant impôts	-	2,7	9,3
Effet d'impôt	-	1,8	24,3
Cognac de Luze			
Résultat de la période avant impôts	-	-	0,2
Charge d'impôt de la période	-	-	(0,1)
Résultat de cession avant impôts	-	-	6,1
Effet d'impôt	-	-	(0,4)
Bols Hungary			
Résultat de cession avant impôts	-	-	8,7
Effet d'impôt	-	0,1	(1,6)
Activité Armagnac			
Résultat de cession avant impôts	-	(0,2)	-
Provision pour dépréciation des actifs en cours de cession	-	-	(1,9)
Effet d'impôt	-	0,2	0,6
Total	-	4,6	45,2

Les transactions relatives aux activités cédées au cours de l'exercice sont décrites en note 2.

22 RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

22.1 Engagements au titre des régimes à prestations définies

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Dettes actuarielles début de période	(26,4)	(27,8)	(28,1)
Coût normal	(1,4)	(1,2)	(1,2)
Intérêt sur la dette actuarielle	(1,5)	(1,1)	(0,9)
Réductions de régimes	-	-	1,1
Prestations payées	1,4	0,5	0,6
(Pertes) et gains actuariels	2,3	3,1	0,9
Coûts services passés générés	-	(0,3)	(1,0)
Fermeture de régime	-	-	1,0
Variation de périmètre ⁽²⁾	(2,3)	-	-
Autres (dont transferts)	(0,1)	-	(0,2)
Ecart de conversion	(0,4)	0,4	-
Dettes actuarielles fin de période⁽¹⁾	(28,4)	(26,4)	(27,8)
Valeurs actives de couverture début de période	5,7	5,2	4,5
Rendement	0,4	0,3	0,3
Cotisations perçues	0,5	0,5	0,5
Modifications de régimes	-	-	-
Réductions de régimes	-	-	-
Prestations payées	(0,4)	-	(0,4)
(Pertes) et gains actuariels	0,8	-	0,3
Variation de périmètre ⁽²⁾	1,8	-	-
Autres (dont transferts)	-	0,1	-
Ecart de conversion	0,5	(0,4)	-
Valeurs actives de couverture fin de période	9,3	5,7	5,2
Couverture financière	(19,1)	(20,7)	(22,6)
Coût des services passés non constatés (produits) / charges	0,5	0,8	0,9
Ecart actuariels non constatés (produits) / charges	0,3	-	-
Engagements de retraite	(18,3)	(19,9)	(21,7)
Passif	(18,7)	(20,3)	(22,2)
Actif	0,4	0,3	0,5

⁽¹⁾ sur le total la dette actuarielle de 28,4 millions d'euros, 18,4 millions d'euros sont non financés et 10,0 millions d'euros sont partiellement financés.

⁽²⁾ consolidation de la société Maxxium Belgium (devenue RC Belgium) au 31 mars 2009

22.2 Coût de la période

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Coût normal	(1,4)	(1,3)	(1,2)
Intérêt sur la dette actuarielle	(1,5)	(1,1)	(0,9)
Rendement attendu des placements	0,4	0,3	0,3
Amortissement des autres éléments non constatés	(0,3)	(0,3)	(0,2)
Effet des réductions de régime	-	-	2,4
Produit (charge) de la période	(2,8)	(2,4)	0,4
Prestations	1,0	0,2	0,2
Produit (charge) nette de la période	(1,8)	(2,2)	0,6

Hypothèses actuarielles

Taux d'actualisation moyen	5,75%	5,75%	4,60%
Taux moyen de revalorisation des salaires	2,80%	2,80%	2,80%
Espérance de durée moyenne d'activité	8 à 14 ans	8 à 14 ans	8 à 14 ans
Taux de rendement attendu des placements	4,50%	4,50%	4,50%
Taux d'évolution des coûts médicaux	5,00%	5,20%	5,50%

22.3 Suivi des gains et pertes actuariels

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Ouverture de l'exercice	(16,2)	(19,3)	(15,0)
Flux de l'exercice	2,8	3,1	1,2
dont écarts d'expérience	1,9	0,2	0,3
Clôture de l'exercice	(13,4)	(16,2)	(13,8)

22.4 Répartition de la valeur actualisée des droits par type de régime

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Indemnités de fin de carrière	(6,8)	(6,5)	(6,6)
Retraites complémentaires	(15,8)	(15,4)	(15,5)
Médailles du travail	(0,6)	(0,6)	(0,6)
Frais médicaux des retraités	(2,9)	(3,9)	(5,1)
Total	(26,1)	(26,4)	(27,8)

22.5 Analyse des actifs financiers dédiés

Au 31 mars 2009, les actifs de couverture sont détenus par des compagnies d'assurance qui les investissent dans leur actif général.

23 ENGAGEMENTS HORS BILAN, ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Les engagements relatifs aux retraites et autres avantages assimilés ainsi que certains engagements d'achat d'eaux-de-vie ne sont plus considérés comme des engagements hors bilan puisqu'ils sont pleinement pris en compte dans les états financiers en raison de l'application des normes comptables IFRS.

23.1 Engagements d'achat et de loyers

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Engagement d'achat d'immobilisations	0,2	5,7	5,0
Engagement loyers de bureau	12,1	12,0	16,3
Engagement loyers de matériels	1,7	1,9	1,4
Engagement d'achat d'eaux-de-vie	63,1	121,3	-
Engagement d'achat de vins (champagne)	22,5	15,4	15,9

Les engagements de loyers de bureaux sont relatifs à un bail de 6 ans conclu le 1^{er} décembre 2004 pour le siège parisien du groupe et à un bail de 10 ans conclu en le 1^{er} avril 2005 pour le siège de la filiale Rémy Cointreau USA à New York.

Les engagements d'achat d'eaux-de-vie sont relatifs à des contrats triennaux conclus avec les bouilleurs de crus. Ces engagements sont valorisés sur la base des prix connus à la date de clôture.

Les engagements d'achat de vins de la branche champagne concernent des achats de vins bloqués auprès du vignoble champenois.

Ventilation par échéance pour les engagements au 31 mars 2009 :

(en millions d'euros)	Total	2010	Au delà
Engagement d'achat d'immobilisations	0,2	0,2	-
Engagement loyers de bureau	12,1	3,9	8,3
Engagement loyers de matériels	1,7	0,9	0,8
Engagement d'achat d'eaux-de-vie	63,1	63,1	-
Engagement d'achat de vins (champagne)	22,5	-	22,5

23.2 Cautions et autres garanties similaires

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Cautions fiscales	-	-	9,7
Cautions douanières	7,3	7,3	-
Garanties fournisseurs	6,3	-	-
Warrants agricoles sur stocks AFC	7,9	53,0	48,5
Garantie financement Maxxium (25%)	-	40,4	37,2
Garanties diverses sur lignes de financement	12,3	12,3	12,0

Les cautions fiscales sont des cautions bancaires données à l'administration fiscale en garantie d'impositions contestées suite à des demandes de sursis à paiement.

Ventilation par échéance pour les engagements au 31 mars 2009 :

(en millions d'euros)	Total	2010	Au delà
Cautions douanières	7,3	7,3	-
Garanties fournisseurs	6,3	-	6,3
Warrants agricoles sur stocks AFC	7,9	6,8	1,1
Garanties diverses sur lignes de financement	12,3	12,3	-

Passifs éventuels relatifs aux opérations de cession

Dans le cadre d'opérations de cession, des garanties de passif sont généralement accordées aux acheteurs pour des durées et des montants définis dans les contrats. Les passifs fiscaux, douaniers et sociaux pouvant survenir à la suite de contrôles portant sur les périodes antérieures à la cession sont généralement couverts jusqu'à l'extinction des délais de prescription légaux.

Les garanties octroyées et non prescrites au 31 mars 2009 portent sur :

Opération de cession	Date opération	Nature des garanties non prescrites	Echéance	Montant maximum
Botapol Holding BV (société-mère de Bols Sp.z.o.o)	17 août 2005	Eléments fiscaux Total toutes garanties	17 octobre 2010	24,9
Lucas Bols	11 avril 2006	Eléments fiscaux Total toutes garanties Franchise	11 octobre 2012	100 2,6
Bols Hungary	12 juillet 2006	Eléments fiscaux Total toutes garanties	12 juillet 2012	2,4

23.3 Autres passifs éventuels

Au 31 mars 2009, Rémy Cointreau était engagé dans diverses procédures contentieuses. Après examen de chaque cas au niveau de chaque filiale concernée, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

Rémy Cointreau déclare ne pas avoir omis l'existence d'éléments de hors bilan significatifs dans la présentation de ses comptes consolidés.

24 PARTIES LIEES

24.1 Relations avec les entreprises associées

Au 31 mars 2009, les principales entreprises associées au groupe Rémy Cointreau sont le groupe Dynasty Fine Wines Group Ltd, la société Lixir et la société Diversa (note 5).

La joint-venture Maxxium BV n'est plus une partie liée depuis le 30 mars 2009 (note 2).

Le groupe ne réalise aucune transaction commerciale avec Dynasty.

24.2 Relations avec Orpar

Orpar, actionnaire principal de Rémy Cointreau fournit à Rémy Cointreau une assistance en matière de gestion d'entreprise et consent des avances en compte-courant.

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Prestations facturées par Orpar	2,6	2,6	2,6
Compte-courant	0,6	0,4	0,9
Compte fournisseurs	0,1	-	-

24.3 Relations avec les entreprises ayant un actionnaire ou des administrateurs communs

Andromède, actionnaire de Rémy Cointreau, est également actionnaire du groupe Oeneo, coté sur Euronext Paris, leader dans les activités de tonnellerie et de bouchage. A ce titre, différentes filiales du groupe Oeneo sont fournisseurs du groupe Rémy Cointreau.

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Achats d'immobilisations	5,4	5,7	4,4
Autres achats	0,1	1,2	0,3
Compte fournisseurs	1,1	0,3	(1,6)
Engagement d'achats	-	5,0	2,8

24.4 Organes de direction

Les organes de direction comprennent depuis le 7 septembre 2004, les membres du conseil d'administration et du comité exécutif (6 membres au 31 mars 2009 ; 6 membres au 31 mars 2008 ; 5 membres au 31 mars 2007).

Les avantages à court terme comprennent la rémunération fixe et variable et les jetons de présence.

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Avantages à court terme	5,0	4,7	4,1
Avantages postérieurs à l'emploi	0,7	0,5	0,5
Charge liée aux plans d'options et assimilés	2,1	2,0	1,5
Indemnités de fin de contrat	-	-	0,2
Total	7,8	7,2	6,3

Par ailleurs, le conseil d'administration a autorisé le 4 juin 2008, l'engagement d'indemnité différée correspondant à 18 mois de la rémunération brute (fixe et variable) qui serait dû par la société au Directeur général, en cas de cessation de ses fonctions à l'initiative de la société. Le conseil a subordonné cette indemnité au respect de conditions de performances mesurées par le taux de réalisation des trois dernières années des objectifs annuels individuels du Directeur général, servant de base au calcul de la part variable de sa rémunération. Si ce taux est inférieur à 50 %, aucune indemnité n'est versée. Si ce taux est compris entre 50 % et 75 %, l'indemnité est versée proportionnellement à la valeur de ce taux. Si le taux est supérieur à 75 %, l'indemnité est versée intégralement.

25 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun élément susceptible d'impacter de manière significative la lecture des comptes consolidés du groupe au 31 mars 2009 n'est à signaler.

26 LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES

Au 31 mars 2009, le périmètre de consolidation inclut 52 sociétés (50 au 31 mars 2008). 49 sociétés sont en intégration globale et 3 en mise en équivalence. Ces sociétés clôturent leurs comptes au 31 mars à l'exception de Dynasty Fine Wines Group Ltd qui clôture au 31 décembre..

Sociétés	Activité	% d'intérêt	
		mars 2009	mars 2008
EUROPE			
France ⁽¹⁾			
Rémy Cointreau SA	Holding / Finance	100,00	100,00
Rémy Cointreau Sces	Holding / Finance	100,00	100,00
Tequisco	Holding / Finance	100,00	100,00
CLS Rémy Cointreau SA	Production/Distribution	100,00	100,00
SNE des Domaines Rémy Martin	Exploitation agricole	100,00	100,00
E. Rémy Martin & Cie	Production	100,00	100,00
Cointreau	Production	100,00	100,00
Izarra	Production	100,00	100,00
Champ.P&C Heidsieck SA	Production	99,98	99,98
Champ. F.Bonnet P&F	Production	100,00	100,00
Piper Heidsieck C.C.	Production	100,00	100,00
G.V. de l'Aube	Exploitation agricole	100,00	100,00
G.V. de la Marne SA	Exploitation agricole	99,95	99,95
Fournier & Cie - Safec	Exploitation agricole	100,00	100,00
Société Forestière Agricole et Viticole de Commétreuil	Exploitation agricole	100,00	100,00
Alliance Fine Champagne	Entité ad-hoc	100,00	100,00
Pays-Bas			
Penelop BV	Holding / Finance	100,00	100,00
RC Nederland Holding BV	Holding / Finance	100,00	100,00
DELB BV	Holding / Finance	100,00	100,00
Ponche Kuba BV	Holding / Finance	100,00	100,00
RC Nederland BV	Holding / Finance	100,00	100,00
Metaxa BV	Holding / Finance	100,00	100,00
Lodka Sport BV	Autre	50,00	50,00
't Lootsje II BV	Holding / Finance	100,00	100,00
Unipol BV	Autre	50,00	50,00
De Bron 1575 BV	Holding / Finance	100,00	100,00
Autres pays			
Hermann Joerss GmbH (Allemagne)	Distribution	100,00	100,00
Cointreau Holding (Allemagne)	Holding / Finance	100,00	100,00
S&EA Metaxa ABE (Grèce)	Production	100,00	100,00
Financière Rémy Cointreau SA (Belgique)	Holding / Finance	100,00	100,00

Sociétés	Activité	% d'intérêt	
		mars 2009	mars 2008
AMÉRIQUES			
Etats-Unis			
Rémy Cointreau USA Inc	Distribution	100,00	100,00
Rémy Cointreau Amérique Inc	Holding / Finance	100,00	100,00
Barbade			
Mount Gay Distilleries Ltd	Production	94,98	94,98
Mount Gay Holding Ltd	Holding / Finance	100,00	100,00
ASIE/PACIFIQUE			
Chine / Hong Kong			
Dynasty Fine Wines Group Ltd ⁽³⁾	Production	27,03	27,03
Shanghai Rentouma Trading Cpy Ltd	Distribution	100,00	100,00
Rémy Concord	Holding / Finance	100,00	100,00
Rémy Pacifique Ltd	Holding / Finance	100,00	100,00
Autres pays			
BPE Pty Ltd (Australie)	Autre	100,00	100,00
Rangit Ltd (Ile Maurice)	Holding / Finance	100,00	100,00
VARIATIONS DE PERIMETRE			
Acquisitions de l'exercice			
Lixir ⁽³⁾ (France)	Distribution	50,00	-
Diversa GmbH ⁽³⁾ (Allemagne)	Distribution	50,00	-
Remy Cointreau Slovakia	Distribution	100,00	-
Remy Cointreau Czech Republic	Distribution	100,00	-
Remy Cointreau Belgium	Distribution	100,00	-
Remy Cointreau Luxembourg	Distribution	100,00	-
Créations de l'exercice			
Remy Cointreau Travel Retail Americas Inc (Etats-Unis)	Distribution	100,00	-
E. Remy Rentouma Trading Ltd (Chine)	Distribution	100,00	-
Caves de France (Hong Kong)	Holding / Finance	100,00	-
Rémy Cointreau Taiwan Pte Ltd	Distribution	100,00	-
Rémy Cointreau Japan KK	Distribution	100,00	-
Rémy Cointreau International Pte Ltd (Singapour)	Distribution	100,00	-
Cessions de l'exercice			
Maxxium International BV ⁽³⁾	Distribution	-	25,00
Bols Latin America NV	Holding / Finance	-	100,00
Autres variations de périmètre			
Seguin & Cie ⁽⁴⁾	Production	-	100,00
Lelie BV ⁽⁵⁾	Holding / Finance	-	100,00
Bols Sports & Travel Sp.z.o.o ⁽⁵⁾	Autre	-	100,00

(1) Société faisant partie de l'intégration fiscale française.

(2) Entité ad-hoc

(3) Mise en équivalence.

(4) Société fusionnée dans la société E. Rémy Martin & cie

(5) Société liquidée